



Revue archéologique de l'Est

tome 65 | 2016
n°188

Un quartier antique de *Brocomagus*/Brumath (7-9 rue du Général Rampont), Bas-Rhin

Pascal Flotté, Jean-Baptiste Gervreau, Clotilde Allonsius, Cécile Bébien, Mathias Higelin, Olivier Putelat et Sophie Vauthier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rae/8722>
ISSN : 1760-7264

Éditeur

Société archéologique de l'Est

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2016
Pagination : 27-59
ISBN : 978-2-915544-36-7
ISSN : 1266-7706

Référence électronique

Pascal Flotté, Jean-Baptiste Gervreau, Clotilde Allonsius, Cécile Bébien, Mathias Higelin, Olivier Putelat et Sophie Vauthier, « Un quartier antique de *Brocomagus*/Brumath (7-9 rue du Général Rampont), Bas-Rhin », *Revue archéologique de l'Est* [En ligne], tome 65 | 2016, mis en ligne le 06 octobre 2017, consulté le 26 juin 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rae/8722>

UN QUARTIER ANTIQUE DE *BROCOMAGUS*/BRUMATH (7-9 RUE DU GÉNÉRAL RAMPONT), BAS-RHIN

Pascal FLOTTÉ*, Jean-Baptiste GERVREAU*,
avec la coll. de Clotilde ALLONSIUS**, Cécile BÉBIEN***,
Mathias HIGELIN*, Olivier PUTELAT**** et Sophie VAUTHIER*

Mots-clés Gallo-romain, 1^{er} s. av.-v^e s. ap. J.-C., Triboques, ville, thermes, habitat, auberge, coffre de barbier, casque militaire, fossés.

Keywords Gallo-roman, 1st century BC – 5th century AD, Triboci, town, baths, settlement, inn, barber's chest, military helmet, ditches.

Schlagwörter Gallo-römisch, 1. Jh. v. Chr. - 5. Jh. n. Chr. Triboker, Stadt, Thermen, Siedlung, Herberge, Barbierkasten, Helm, Gräben.

Résumé L'urbanisme de la capitale de cité des Triboques, Brumath/Brocomagus, est relativement mal connu et la plupart de ses monuments publics ne sont pas localisés. L'habitat est très partiellement documenté par quelques fouilles récentes restées inédites à ce jour. L'intervention archéologique réalisée en 2009 rue Rampont apporte des données nouvelles et précises sur le développement spatial et chronologique d'un secteur central de l'agglomération. Les premières installations, qui s'inscrivent entre la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. et le début du 1^{er} siècle ap. J.-C., posent la question de l'origine de la ville et des modalités de son développement. Le caractère urbain est nettement perceptible à partir des années 30/40 de notre ère avec la mise en place d'un quartier d'habitation et de thermes publics. L'organisation parcellaire fait l'objet de restructurations dans la seconde moitié du 1^{er} siècle avant de devenir stable du II^e siècle à la fin du III^e siècle. Les terrains ne sont plus bâtis au cours de la première moitié du IV^e siècle, à part le bâtiment des thermes, partiellement occupé. Une nouvelle organisation d'habitat se met en place dans la seconde moitié du IV^e siècle jusqu'au V^e siècle, témoignant du dynamisme tardif de l'agglomération.

Abstract The urbanism of the capital of the Triboci, Brumath/Brocomagus has provided new and detailed data on the spatial and chronological development of the centre of the conurbation. The first installations, dating to the end of the 1st century BC and the beginning of the 1st century AD question the origins of the town and how it subsequently developed. The urban structure is clear from as early as 30/40 AD with the founding of a residence quarter and public baths. The plots are reorganised in the second half of the 1st century before stabilising from the 2nd to the 3rd century. No additional plots are built on from the first half of the 4th century, except for the baths which were only used in part. A new organisation of the settlement is put into place during the second half of the 4th to the 5th century and attests a late dynamism of the conurbation.

Zusammenfassung Über das Stadtgefüge von Brumath/Brocomagus, dem Hauptort der civitas der Triboker, weiß man relativ wenig und nur wenige öffentliche Bauwerke sind lokalisiert. Das Siedlungswesen ist nur in geringem Maße durch einige neuere noch unveröffentlichte Ausgrabungen dokumentiert. Die archäologische Intervention, die 2009 in der Rue Rampont vorgenommen wurde, hat neue genaue Informationen zur räumlichen und zeitlichen Entwicklung eines zentralen Sektors von Brocomagus geliefert. Die ersten Siedlungsspuren aus der Zeit zwischen dem Ende des 1. Jh. v. Chr. und dem Beginn des 1. Jh. n. Chr. werfen die Frage nach dem Ursprung und den Umständen der Entwicklung der Stadt auf. Der städtische Charakter ist ab 30/40 n. Chr. deutlich erkennbar, als ein Wohnviertel und öffentliche Thermen gebaut werden. Die Parzellenorganisation wird in der zweiten Hälfte des 1. Jh. neugeordnet, vom 2. bis Ende des 3. Jh. besteht sie unverändert fort. In der ersten Hälfte des 4. Jh. weisen die Grundstücke, abgesehen von den teilweise weiter genutzten Thermen, keine Bebauungspuren mehr auf. In der zweiten Hälfte des 4. Jh. und bis zum 5. Jh. zeugt eine Neuorganisation des Wohnraums von der späten Dynamik der Ortschaft.

* Archéologues, Pôle d'archéologie interdépartemental rhénan (PAIR), 2 allée Thomas Edison, ZA Sud, CIRSUD, 67600 Sélestat.

** Archéologue, APPA-CEPMR, Soissons.

*** Céramologue (PAIR).

**** Archéozoologue (PAIR).

1. LA VILLE DE BRUMATH À L'ÉPOQUE ROMAINE

1.1. LOCALISATION DE BRUMATH

La ville antique de Brumath est située dans la plaine d'Alsace, à une vingtaine de kilomètres au nord de Strasbourg, à l'intersection des compartiments naturels du *Kochersberg* à l'ouest, des collines de Brumath au nord, du cône alluvial de la Zorn et du Ried du Rhin à l'est (fig. 1). Elle se développait sur la rive gauche de la Zorn. Le substrat géologique est constitué d'alluvions composées de limons, de sables et de graviers déposés par la rivière (Pléistocène).

1.2. BRUMATH : ÉTAT DES CONNAISSANCES

1.2.1. Les sources historiques

À l'époque gallo-romaine, Brumath est le chef-lieu de cité des Triboques mentionné dans la *Géographie* de Ptolémée (II^e siècle ap. J.-C.) sous le nom de *Breucomagus*, puis sous celui de *Brocomagus* dans l'Itinéraire d'Antonin (III^e siècle) et dans la Table de Peutinger. Deux bornes milliaires datables du milieu du III^e siècle indiquent la cité des Triboques (*CIL* XIII, 9097 et 9098).

Fig. 1. Localisation de Brumath et de la fouille (DAO : C. Peter, PAIR).

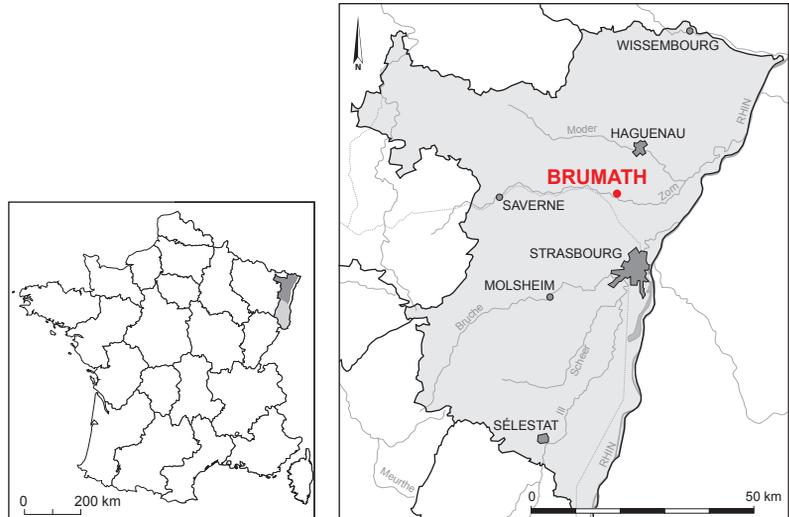




Fig. 2. Lieux de découvertes cités (source cadastre ; DAO : P. Flotté, PAIR). En trait pointillé : extension maximale connue de la ville antique ; en noir : emplacement de la fouille des 7-9 rue du Général Rampont. **1.** fouille réalisée en 1973, place Victor Fischer ou place de l'Aigle (responsable : E. Kern) ; **2.** fouille réalisée en 2001, place Victor Fischer (responsable : B. Saint-Jean Vitus) ; **3.** fouille réalisée en 2003, 13 rue du Château (responsable : P. Kuchler) ; **4.** ensemble thermal découvert en 1968, rue des Thermes (responsable : E. Kern) ; **5.** emplacement supposé d'un édifice de spectacle ; **6.** zone de production de céramique découverte dans les années 1970 (responsable : E. Kern) ; **7.** zone de production de céramique découverte dans les années 1970 (responsable : E. Kern) et 1987 (responsable : M.-D. Waton) ; **8.** fouille réalisée en 2011, 8 rue du Collège (responsable : A. Murer).

L'historien du IV^e siècle Ammien Marcellin relate l'offensive du César Julien reprenant Brumath aux Alamans en 356 (*Histoires*, XVI, 2).

Le territoire que la ville administrait, situé en Germanie Supérieure, correspondrait à l'actuel département du Bas-Rhin, sans la partie du plateau lorrain au nord-ouest. Il est possible qu'elle ait perdu son statut de chef-lieu au profit de Strasbourg au cours de l'Antiquité tardive (KERN, 2004, p. 378).

1.2.2. Historiographie

Les érudits et chercheurs du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle se sont peu intéressés au passé antique de la ville. L'absence de travaux d'envergure et de découvertes de vestiges lisibles pourrait expliquer cet apparent désintérêt.

La connaissance actuelle de la ville antique doit beaucoup à E. Kern, archéologue qui a fait sa carrière à la direction des Antiquités historiques puis au Service régional de l'archéologie d'Alsace, de 1962 à 2002, ainsi qu'aux membres de la *Société d'Histoire et d'Archéologie de Brumath et Environs*. De la fin des années 1960 à la fin des années 1970, E. Kern a réalisé plusieurs fouilles de sauvetage (fig. 2). Celle de la place de l'Aigle a permis

d'observer, sur plus de 50 m de longueur, la façade de bâtiments installés sur une rue importante interprétée comme étant le *cardo maximus* (*Gallia*, 1974, p. 386-389). Une zone de production de céramique a été documentée au nord-est de la ville, au fur et à mesure de l'aménagement du lotissement des Tilleuls (KERN, 1978, p. 102-136). Les observations sur ce secteur ont été complétées par M.-D. Waton en 1987 (WATON, 1988). E. Kern a exercé conjointement un suivi systématique des travaux de voirie réalisés dans la ville. La thèse qu'il soutient en 1978 propose un schéma du développement urbain de Brumath antique (KERN, 1978). La majorité des données acquises depuis provient des interventions d'archéologie préventive. La plus proche, localisée à 90 m au nord-ouest (fig. 2, point 2), est l'intervention sur la place Victor Fischer (450 m² de superficie) réalisée en 2001 (SAINT-JEAN VITUS, 2002). Treize phases, de la fin du I^{er} siècle av. J.-C. jusqu'au IV^e siècle, ont été identifiées dans les dépôts épais de 3 m et dont il manquait les niveaux de la fin de l'Antiquité au début de la période moderne. Comme pour beaucoup d'interventions, ces résultats sont restés inédits. À 250 m au nord-est, la fouille réalisée 8 rue du Collège a permis de reconnaître sept états principaux, s'échelonnant de La Tène finale-début de la période augustéenne jusqu'au III^e siècle ap. J.-C. (MURER *et alii*, 2013).

1.2.3. État des connaissances

La connaissance que nous avons de Brumath antique est bien lacunaire (KUCHLER, 2009). Son extension maximale, estimée à environ 35 ha, la place dans les petites villes, loin derrière ses grandes voisines que sont Augst et Metz (100 ha chacune environ). E. Kern propose un plan de ville en damier, organisé en trente *insulae* d'environ 110 m de longueur sur 60 m de largeur, mais cette hypothèse attend toujours d'être vérifiée. Les monuments publics habituels pour un chef-lieu (forum, sanctuaires, édifices de spectacles...) ne sont pas localisés. Seuls, deux ensembles thermaux ont été identifiés et partiellement fouillés. Le premier est situé en périphérie nord-est de la ville antique, dans le lotissement des Tilleuls (*Gallia*, 1970, p. 330-333) et le second a été découvert en 2009 rue Rampont, à l'occasion de la fouille présentée ici. L'emplacement supposé d'un édifice de spectacle, en périphérie est de la ville, fait actuellement l'objet d'investigations.

Les habitations de Brumath sont majoritairement construites en bois et terre tout au long de la période romaine, à l'exception de quelques caves en pierre. Cela s'explique sans doute en grande partie par la distance minimale qu'il faut faire, une quinzaine de km, pour accéder aux premiers gisements de pierre.

Pour l'Antiquité tardive, l'existence d'une enceinte urbaine a été récemment confirmée (SAINT-JEAN VITUS, 2002 ; NILLES, 2005). Les informations pour cette période restent toutefois encore assez limitées.

1.3. LA FOUILLE DE LA RUE RAMPONT

Le terrain concerné, d'une superficie de 600 m², est resté un espace de jardin depuis au moins la fin du XVII^e siècle (fig. 1). C'est pourquoi un de ses atouts est la très bonne conservation de la stratigraphie sur une grande partie du terrain étudié, même si deux fossés urbains du Moyen Âge ont ponctuellement détruit les niveaux antérieurs. Les dépôts sont épais de 3,70 m, depuis le toit du substrat (142,70 m NGF) jusqu'au sol contemporain (146,40 m NGF). Les niveaux romains se développent sur 2,70 m d'épaisseur (entre 142,90 m NGF et 145,60 m NGF). Parmi eux, les dépôts de l'Antiquité tardive sont épais au maximum d'une quinzaine de centimètres (entre 145,30 et 145,45 m NGF). L'occupation du premier Moyen Âge (IX^e-XI^e siècle) est matérialisée par un niveau d'à peine 0,10 m (autour de 145,50 m NGF). Les dépôts médiévaux, modernes et contemporains sont épais de 0,90 m.

Le principal enjeu a été de rendre compte de la façon la plus complète des développements de l'occupation de ce secteur. Dès la phase de terrain (fig. 3), la fouille a été divisée en deux zones qui correspondent pour l'époque romaine à des occupations de nature différente : une zone d'habitat au nord (zone 1) et un bâtiment maçonné au sud interprété comme des thermes publics (en zone 2). L'approche en plan des vestiges a été privilégiée et la stratigraphie a été appréhendée par phase d'occupation, en procédant par des décapages mécaniques successifs sur l'ensemble de la surface, suivis de fouilles manuelles et de sondages ponctuels. Le niveau d'arrêt de chacun des décapages a été calé sur l'apparition de nouveaux vestiges structurés. Vingt et une phases au total ont été reconnues (fig. 45, *infra*).

Un des objectifs de la fouille était de documenter la fin de l'Antiquité. Les occupations de cette période à Brumath ont en effet soit disparu, soit n'ont tout simplement pas été reconnues. Rue Rampont, ces niveaux complexes, conservés, sont constitués

essentiellement de limons bruns indifférenciés. Un tiers du temps de fouille a été consacré à les mettre en évidence en procédant à de petits décapages mécaniques successifs suivis de nettoyages manuels. Une fouille manuelle fine a parallèlement été réalisée sur un secteur de 20 m².

L'installation de l'assainissement (tranchée de 2 m, profonde de 1,50 m à 3 m) a fait l'objet d'un suivi de travaux en 2011. Un grand nombre d'informations ont été recueillies, mais les observations ont été réalisées dans de mauvaises conditions et la chronologie des occupations découvertes est très imprécise. C'est pourquoi nous avons choisi ici de ne pas les présenter en détail, le but étant d'exposer les grandes lignes du développement chronologique des espaces fouillés correctement. Nous avons également pris le parti de ne pas présenter en détail les aspects céramiques de même que les résultats de l'étude des enduits peints datés fin du II^e-début du III^e siècle, publiés par ailleurs (respectivement BÉBIEN, VAUTHIER, 2012 ; ALLONSIUS *et alii*, 2013). Pour la céramique, les références sont indiquées dans le tableau synthétique des périodes et des phases (fig. 45, *infra*). Les autres catégories de mobilier ne sont citées ou exposées que dans la mesure où elles appuient ou illustrent une interprétation ou une hypothèse.

2. LES PREMIÈRES INSTALLATIONS : PROBLÈMES D'INTERPRÉTATION ET DE CHRONOLOGIE (PÉRIODE 3 : I^{er} SIÈCLE AV. J.-C. / VERS 30-40 DE NOTRE ÈRE)

Les formations naturelles sableuses (période 1) sont surmontées d'un paléosol (période 2) sans doute issu de la transformation du toit du substrat lors de la mise en place d'une végétation basse (épaisseur : 0,30 m ; altitude de 142,70 à 143,10 m NGF). Les vestiges d'occupation les plus anciens (période 3), essentiellement des trous de poteau et des trous de piquet situés dans la zone 1, sont compris dans une fourchette large entre le I^{er} siècle av. J.-C. et les années 30/40 de notre ère. Dans la zone 2, les aménagements relatifs à cette période ont été associés à l'une ou l'autre phase en tenant compte d'analogies de construction, de façon hypothétique. C'est pourquoi un point d'interrogation a été systématiquement reporté sur les plans.

2.1. LES CONSTRUCTIONS DE LA PÉRIODE 3

On recense cinquante-huit alignements sur une superficie de 140 m², dans la zone 1. L'étude de la chronologie relative a permis de dégager neuf phases dont cinq qui comprennent deux sous-phases correspondant le plus souvent à une reconstruction à l'identique, au même emplacement. L'occupation de la période 3 a eu un impact faible sur le sous-sol. Les fosses sont rares et l'épaisseur des dépôts ne dépasse pas les 0,30 m.

Période 3-phase 1 (fig. 3 et 4)

Deux constructions sont refaites une fois au même emplacement (phases 1a et 1b). Compte tenu de son étroitesse (2 m de largeur), l'unité nord peut correspondre à un bâtiment d'exploitation. Le mode de construction mixte de l'unité sud (sablères basses en façade et poteaux plantés en façade et pour les murs intérieurs) permet d'envisager un bâtiment d'habitation (long. : supérieure à 9,60 m ; larg. : supérieure à 5,40 m). Un petit fossé limite cet ensemble à l'ouest. Qu'elle soit matérialisée ou non au cours des phases suivantes de la période 3, cette limite qui se poursuit en zone 2 apparaît marquée jusqu'à la phase 7 incluse.

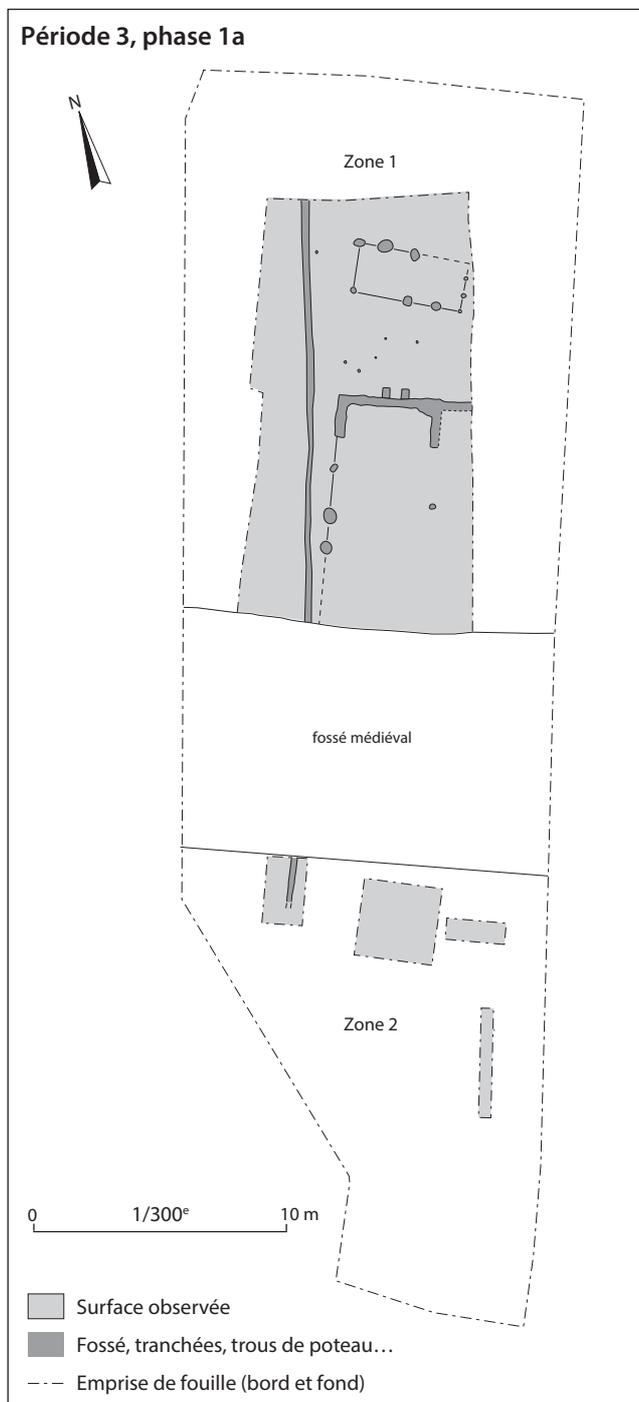


Fig. 3. Période 3, phase 1a (DAO : P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

Période 3-phase 2 (fig. 5)

L'installation, consacrée au parcage d'animaux, dispose d'un couloir desservant quatre stalles. (long. : 5,95 m; larg. : 3,60 m). Elle est équipée d'une rigole à purin qui se raccorde 7,50 m plus au sud dans une fosse dépotoir. On rencontre ce type de construction pour les écuries mais dans des dimensions supérieures. Dans les écuries, la largeur minimale est de 1,50 m, comme ici (REDDÉ, 2006, p. 127-131). En revanche, la longueur minimale d'un box est de 2,60 m alors qu'elle est ici de l'ordre de 1,85 m. Compte tenu des dimensions, il s'agirait plutôt d'élevage porcin.

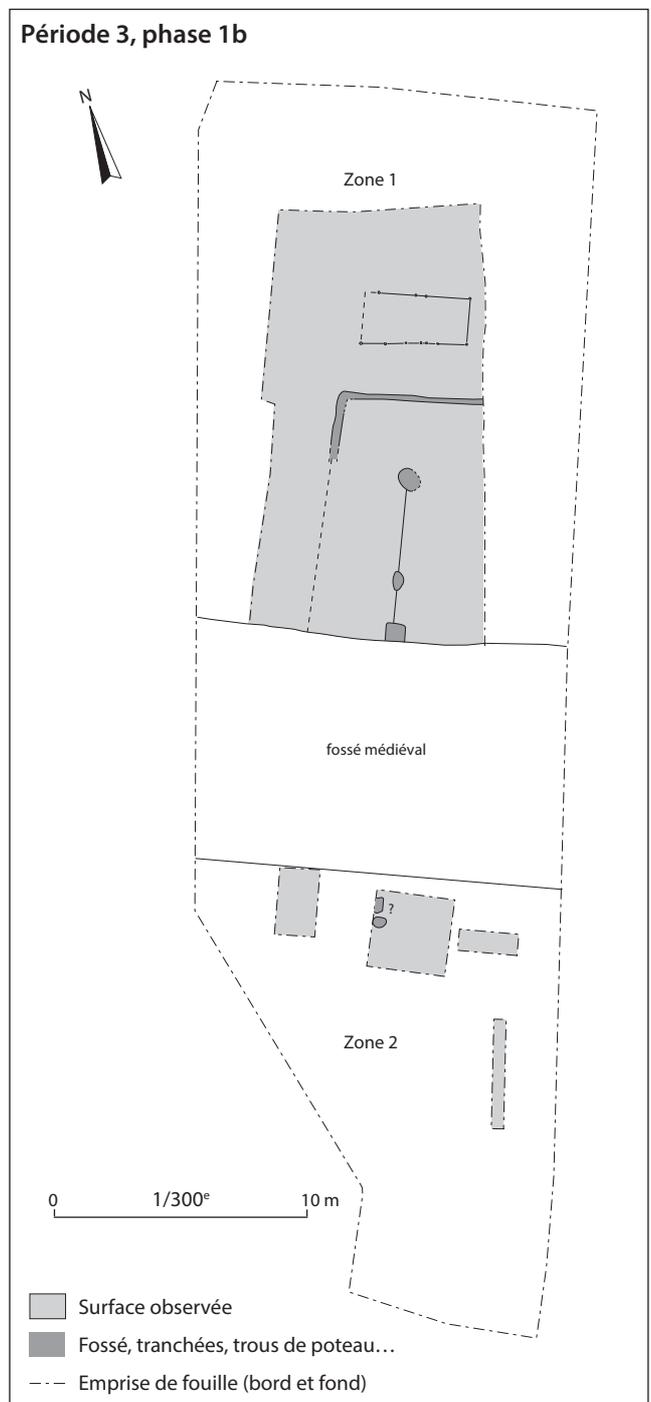


Fig. 4. Période 3, phase 1b (DAO : P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

Période 3-phase 3 (fig. 6 et 7)

Un bâtiment sur poteaux, large de 4 m, a été observé sur une longueur de 9 m (phase 3a). Il a été reconstruit une fois au même emplacement (phase 3b). Sa fonction est indéterminée (habitation?).

Période 3-phase 4 (fig. 8)

On observe au nord un bâtiment d'exploitation (long. : 5,50 m; larg. : 1,85 m) peut-être dévolu au parcage d'animaux ou au stockage, et au sud, un bâtiment fondé sur sablières basses ou maçonné (long. : 6 m; larg. : indéterminée), probablement d'habitation.

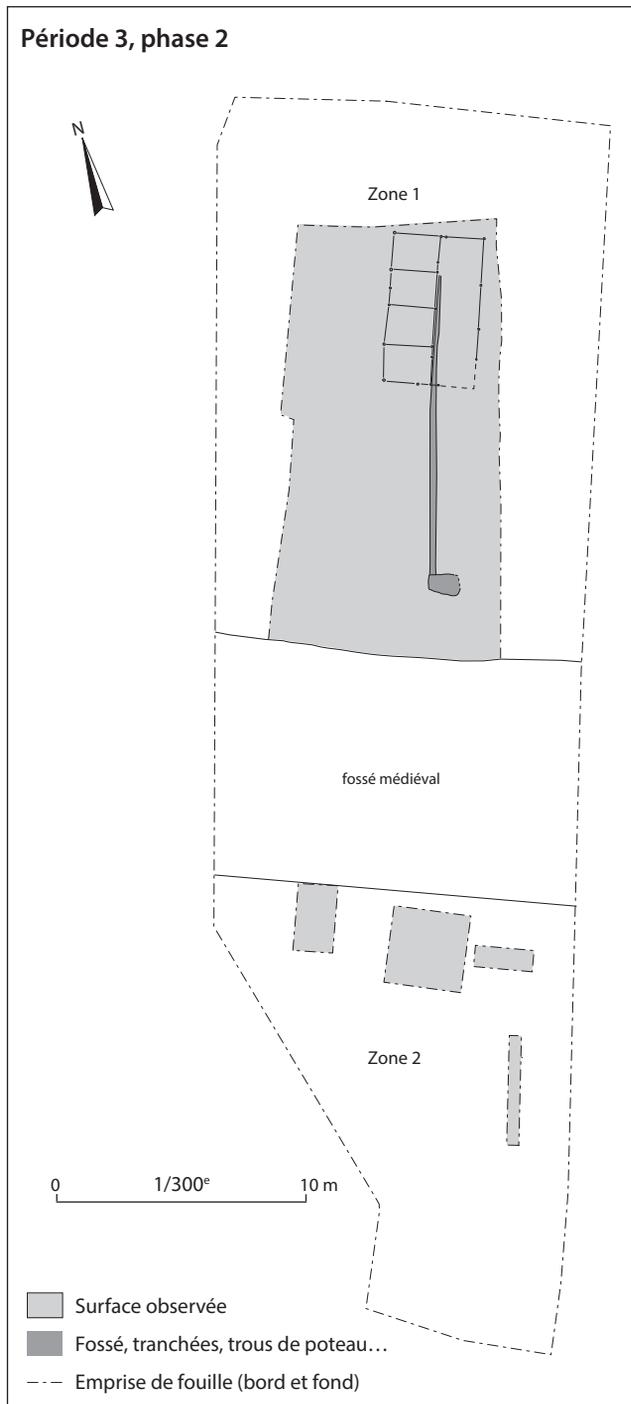


Fig. 5. Période 3, phase 2
(DAO : P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

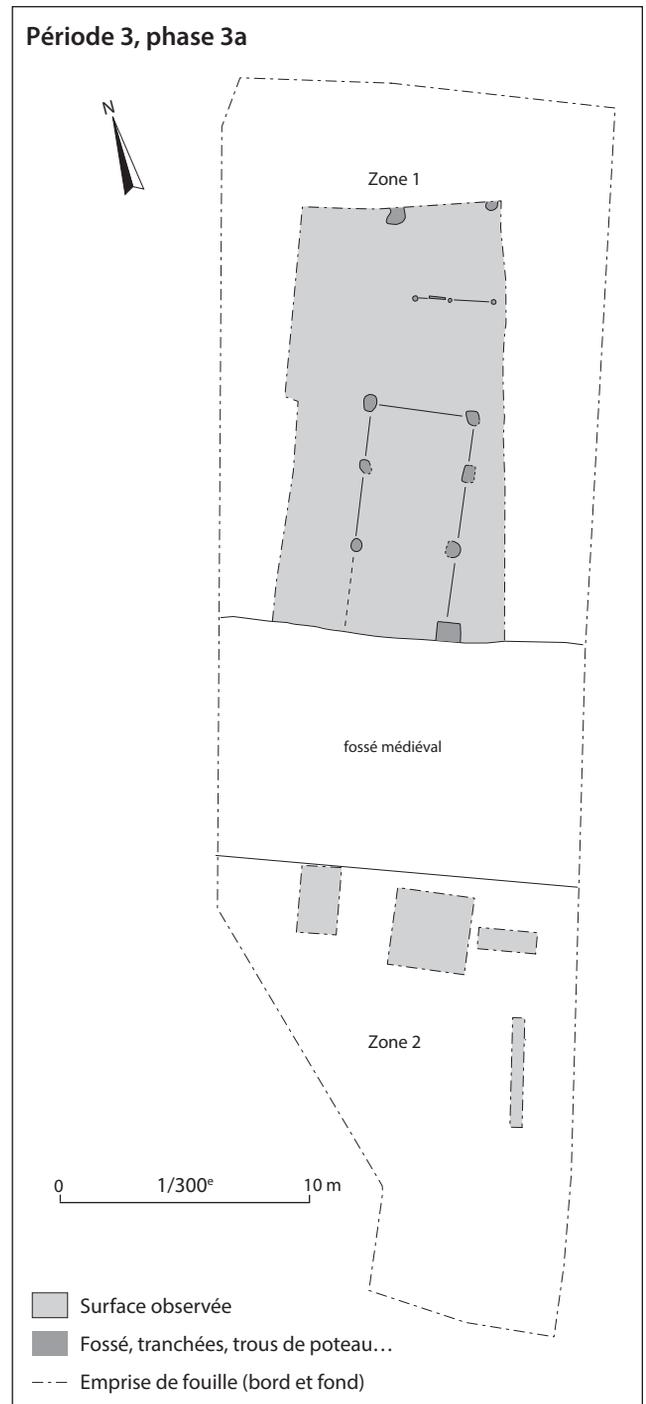


Fig. 6. Période 3, phase 3a
(DAO : P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

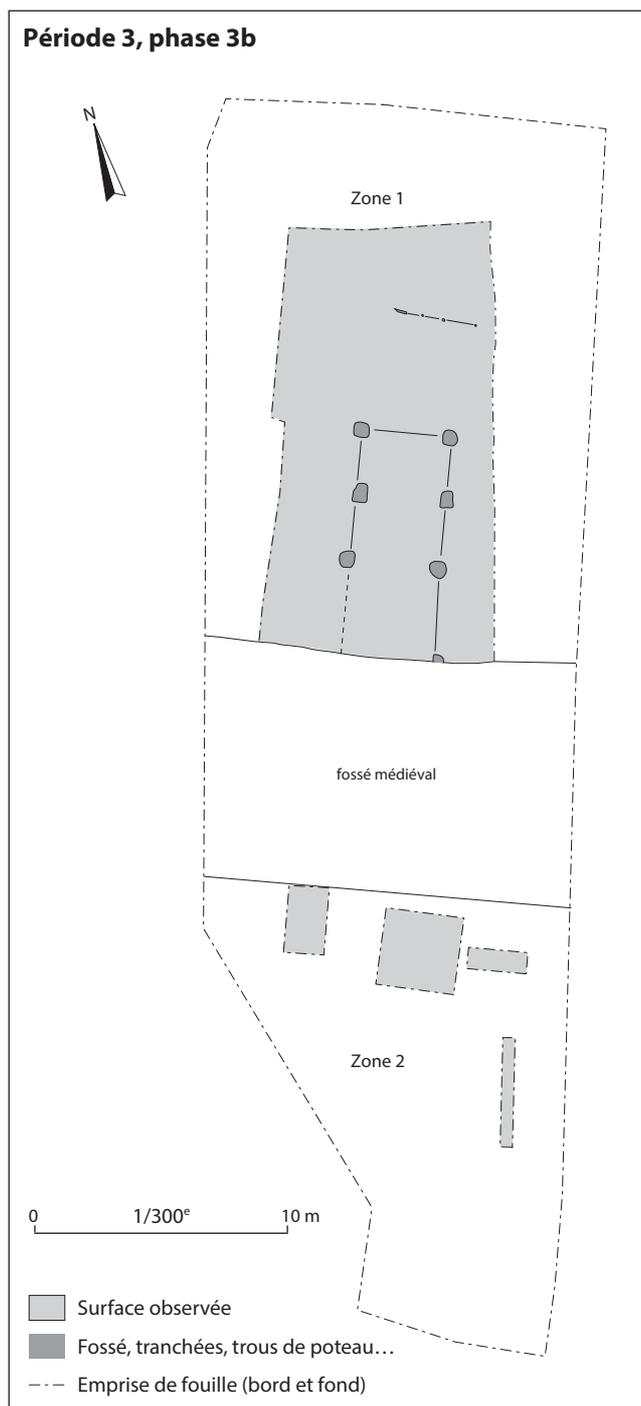


Fig. 7. Période 3, phase 3b
(DAO : P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

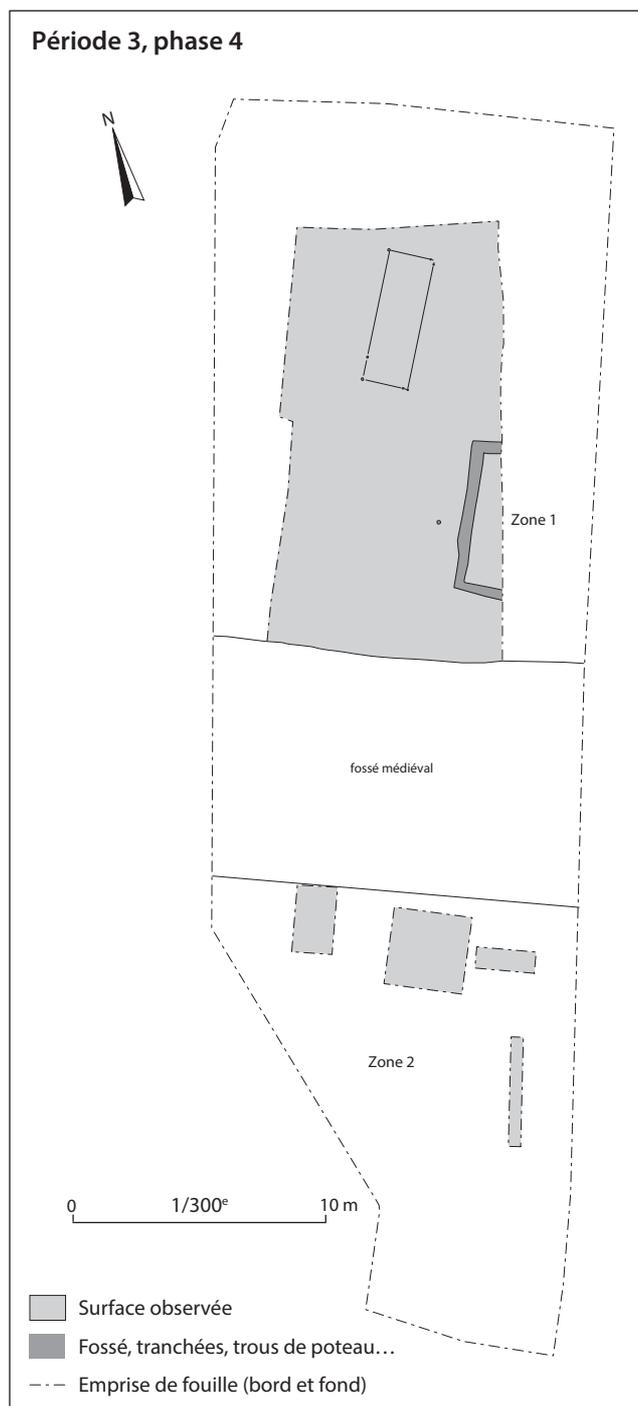


Fig. 8. Période 3, phase 4
(DAO : P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

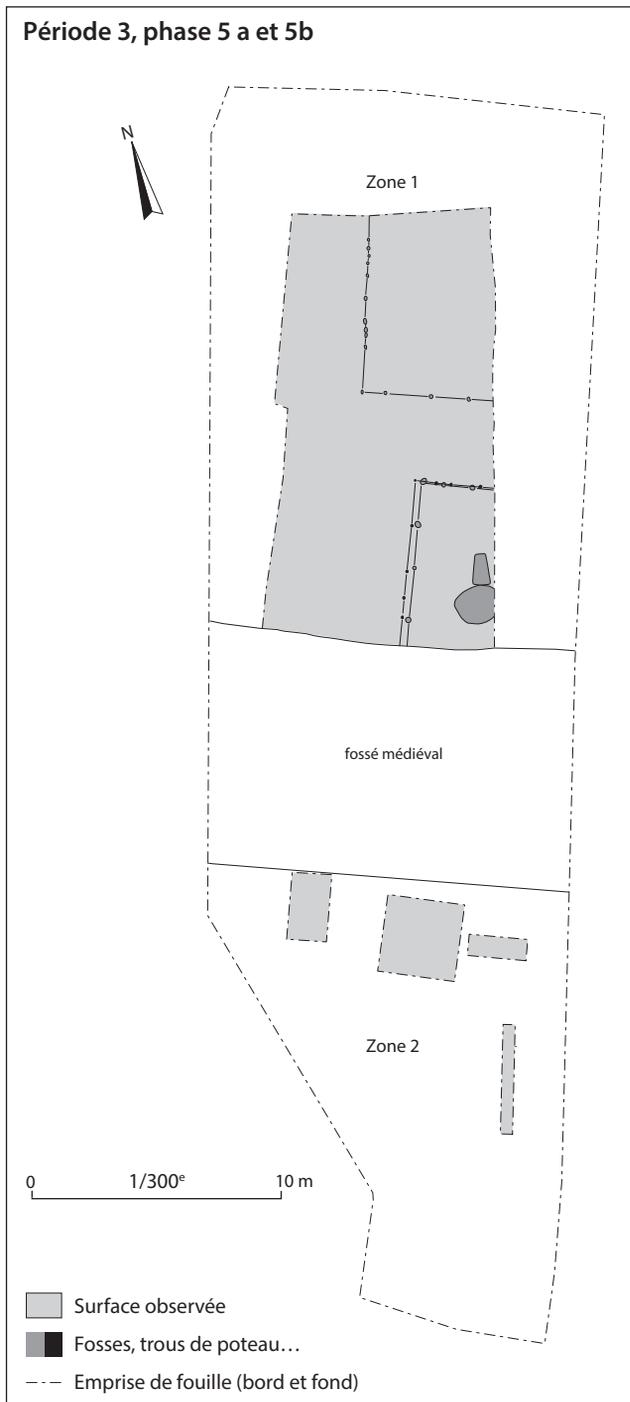


Fig. 9. Période 3, phase 5a et 5b
(DAO : P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

Période 3-phase 5 (fig. 9)

Cette phase est représentée par deux constructions sur poteaux de fonction indéterminée dont on ne possède qu'un angle. La plus au nord est longue d'au moins 7 m et large d'au moins 5,25 m. La seconde, reconstruite au même emplacement, présente une longueur d'au moins 6,60 m sur au moins 3 m de largeur.

Période 3-phase 6 (fig. 10)

Le bâtiment observé (ou peut-être deux bâtiments placés en continuité), est construit avec des murs en terre crue (à base de loess) et sur poteaux (long. : supérieure à 16,5 m ; larg. : 4 m.).

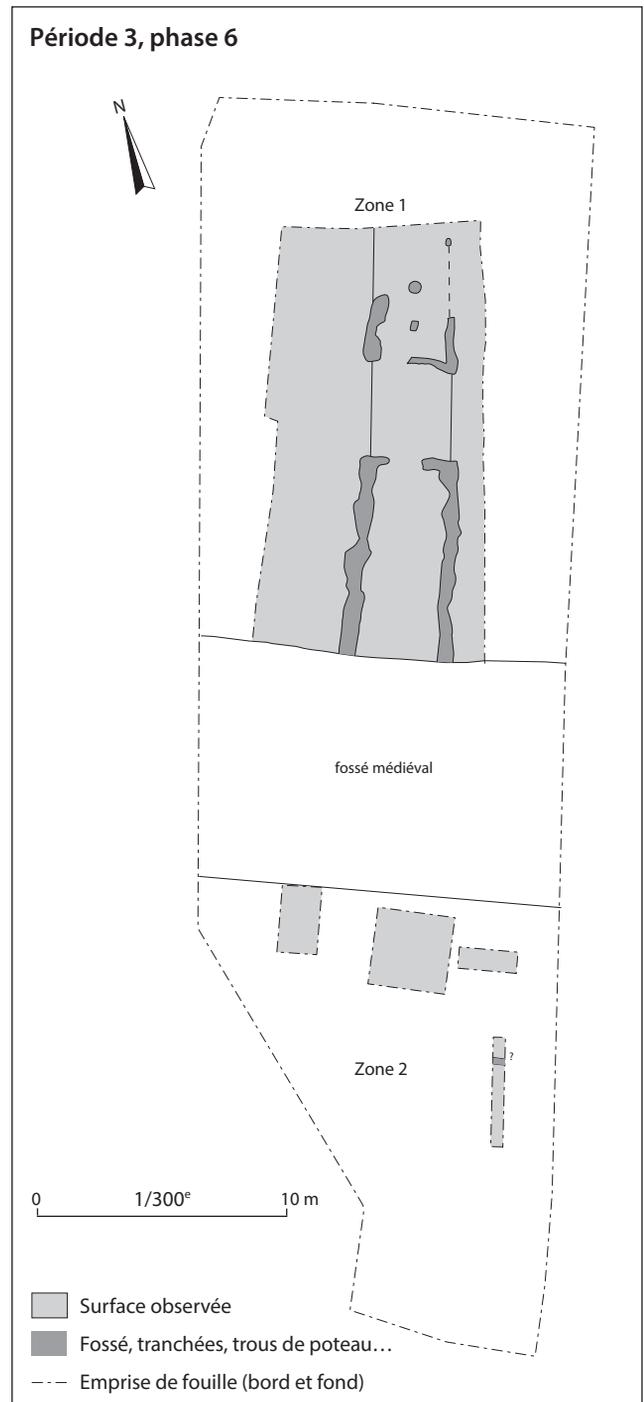


Fig. 10. Période 3, phase 6
(DAO : P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

Dans la zone 2, un mur en terre crue a également été observé. Il est associé sur le plan à cette phase, sur le seul critère du mode de construction. Le rare mobilier issu de contextes de cette phase s'inscrit chronologiquement dans le 1^{er} siècle ap. J.-C.

Période 3-phase 7 (fig. 11 et 12)

Elle est matérialisée par une construction longue de plus de 15 m composée de trois alignements de poteaux et piquets parallèles et séparés entre eux de 1,90 et de 2,45 m. Une installation du même type lui succède, mais avec seulement deux alignements parallèles, distants de 2,50 m. Plusieurs poteaux semblables découverts en zone 2 peuvent se rapporter à cette phase.

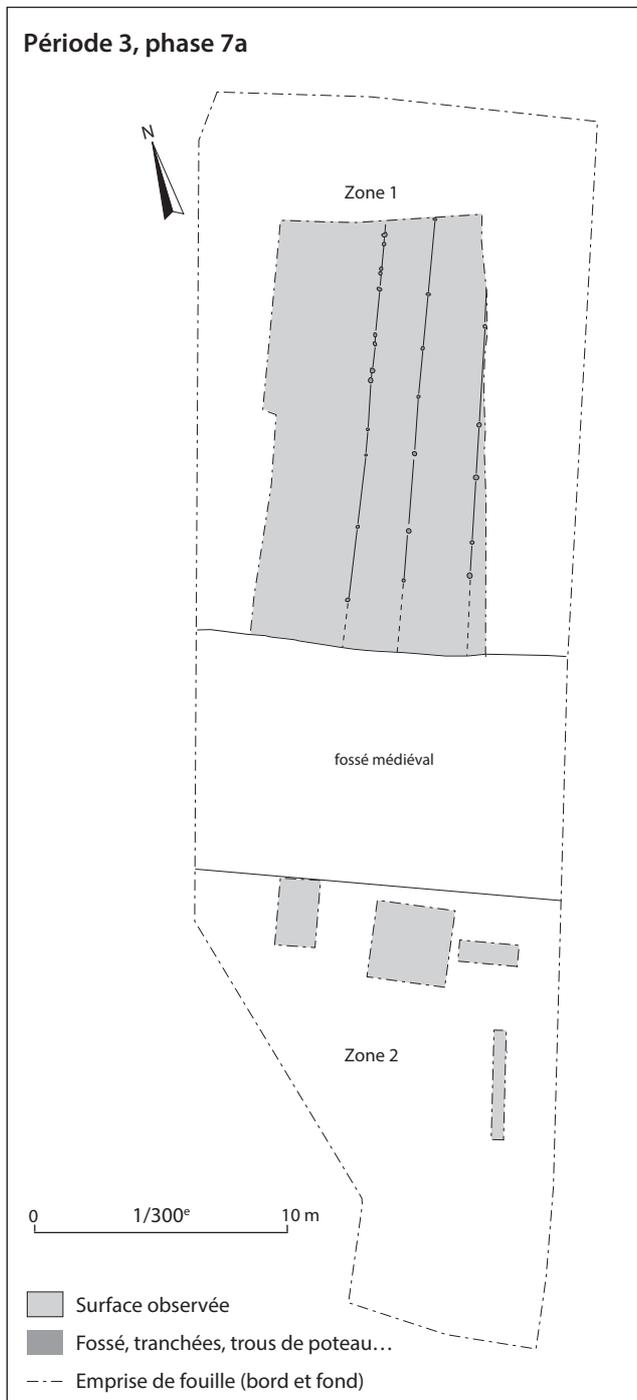


Fig. 11. Période 3, phase 7a
(DAO : P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

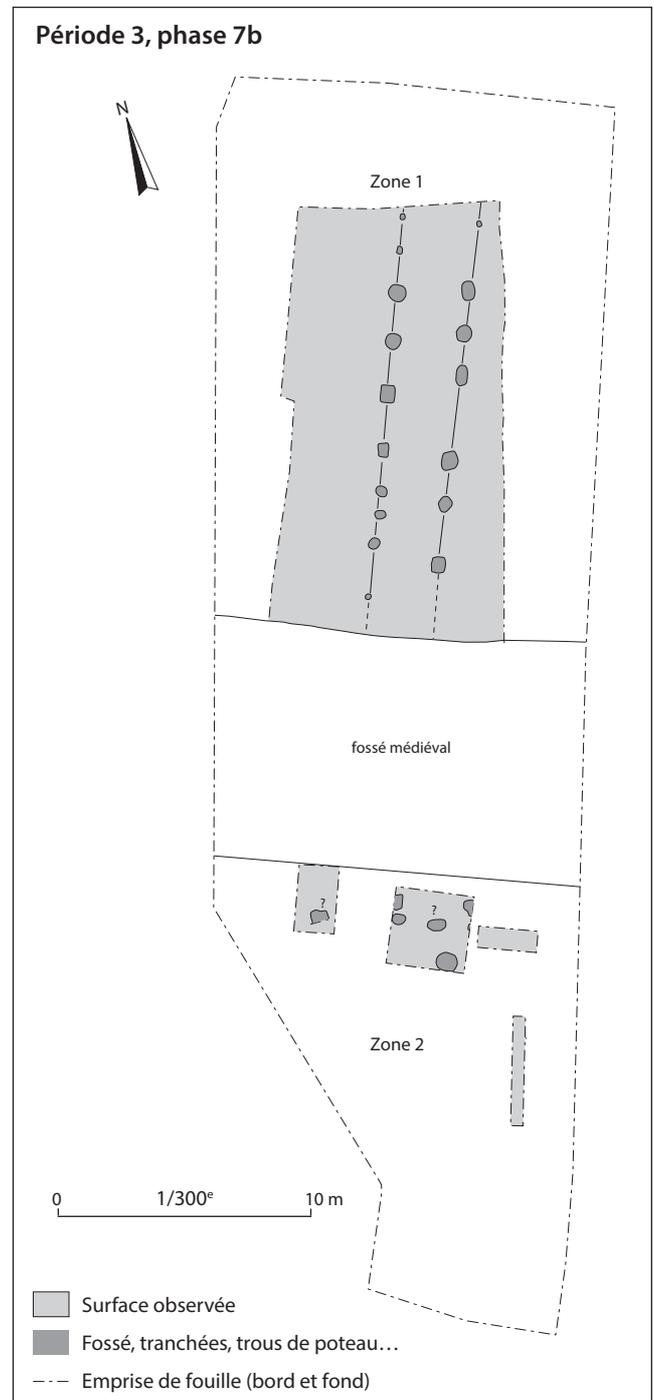


Fig. 12. Période 3, phase 7b
(DAO : P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

Période 3-phase 8 (fig. 13 et 14)

Deux constructions sur poteaux de fonction indéterminée, reconstruites au même emplacement, sont identifiables. Celle située au nord présente de petites dimensions (long. : supérieure à 3,70 m ; larg. : 1,85 m), qui restent équivalentes lors de la phase 8b (long. : 3,90 m ; larg. : 1,90 m). L'autre unité est composée de deux ensembles accolés, l'un rectangulaire (long. : 6,90 m ; larg. : 2,75 m) et l'autre carré (long. : 3,70 m ; larg. : 3,65 m). La même configuration est répétée phase 8b. Seules les dimensions varient très légèrement (respectivement long. : 5,55 m et larg. : 2,25 m ; long. : 3,90 m ; larg. : 3,75 m). Les façades apparaissent alignées

lors de la phase 8b. Par ailleurs, la limite ouest, marquée jusque-là par le fossé identifié phase 1, est outrepassée.

Période 3-phase 9 (fig. 15)

La phase 9 est matérialisée par deux constructions. Le bâtiment sur poteaux au nord (long. : 5,60 m ; larg. : 3,25 m) présente un sol en loess jaune. L'autre bâtiment (long. : 6,20 m ; larg. : 3,30 m), bâti avec des poteaux et des planches, comportait peut-être une galerie de façade sur le côté nord.



Fig. 13. Période 3, phase 8a
(DAO : P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

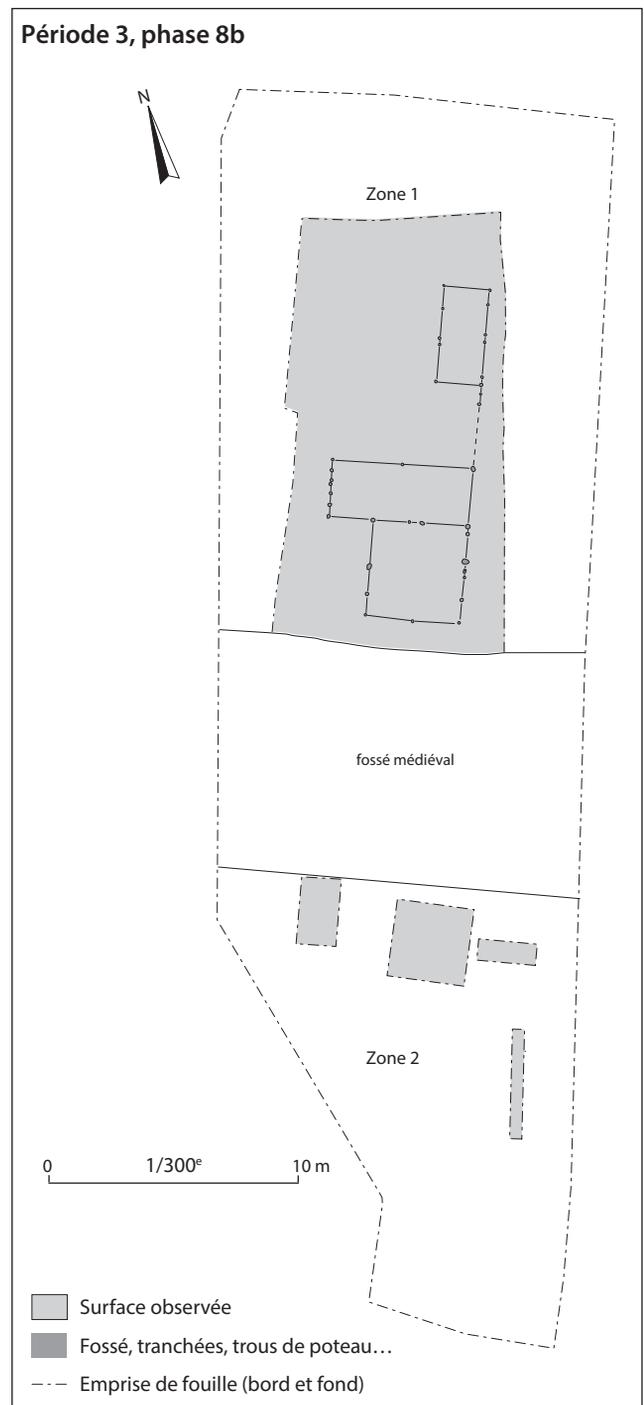


Fig. 14. Période 3, phase 8b
(DAO : P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

2.2. LE MOBILIER CÉRAMIQUE

La céramique est relativement peu abondante (moins de cent tessons), mais caractéristique. Elle reflète essentiellement les dernières phases de la période 3 (phases 6 à 9). On note l'absence totale sur le site de sigillée italique et l'importation peu marquée des premières productions de La Graufesenque. La *terra nigra* est représentée par des formes héritées du répertoire italique, notamment des assiettes (type Sch. 1b /Deru A18), et par des gobelets tonnelets, plutôt de tradition laténienne (formes Gose 340-344). La *terra rubra* est présente, mais en faible quantité, avec quelques plats caractéristiques (type Sch. 1a/Deru A4.1).

La céramique commune est marquée par une proportion importante de céramiques grises à noires, tournées, avec des formes clairement héritées du répertoire indigène : il s'agit d'éuelles à bord rentrant, de pots à cuire ou de stockage à épaulement incisé et col mouluré et de pots à bord rectangulaire et moulures multiples. La présence de céramique modelée est aussi notable dans les ensembles du début du 1^{er} siècle ap. J.-C., avec quelques pots et éuelles au profil simple. Les catégories de céramique à pâte claire sont assez diversifiées, avec des productions à engobe blanc ou micacé et quelques vases peints. Les cruches sont généralement munies d'un bord en bandeau bifide (type Hofheim 50) ou très mouluré. Le dernier élément caractéristique



Fig. 15. Période 3, phase 9
(DAO : P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

dans ces ensembles est la présence fréquente de *dolia* à pâte orange brique, dits *dolia* «Zürich-Lindenhof», apparus au cours de La Tène D2 et disparaissant vraisemblablement vers le milieu du 1^{er} siècle de notre ère (ROTH-ZEHNER, 2010, p. 108-111).

2.3. CHRONOLOGIE DE LA PÉRIODE 3

La datation précise du début de l'occupation du site reste hypothétique. En supposant un changement de phase en moyenne tous les dix ans, on obtient une durée d'occupation de 90 ans pour cette période, 140 ans en tenant compte des sous-phases. Sur cette base, les débuts de l'occupation se placeraient à une date

assez haute, entre 100 et 50 av. J.-C. Toutefois, compte tenu de la chronologie connue de certaines agglomérations secondaires de la région et des premiers témoignages d'occupation du 8 rue du Collège (MURER, 2013), il apparaît plus raisonnable de ne pas situer ces premières occupations avant le milieu du 1^{er} siècle av. J.-C.

2.4. BILAN DE LA PÉRIODE 3

L'organisation interne et le plan des constructions diffèrent sensiblement d'une phase à l'autre. Seule l'orientation reste inchangée. La présence de deux constructions est reconnue dans six phases sur neuf et, à trois reprises, il s'agit de l'association probable d'un bâtiment d'habitation avec un bâtiment d'exploitation. Une fonction de parage d'animaux est avancée pour deux phases. Compte tenu de ces éléments, l'occupation de la période 3 relève plutôt d'un établissement rural.

La fouille réalisée en 2001 place Victor Fischer, inédite, a mis en évidence deux phases (phases I et II) antérieures au milieu du 1^{er} siècle ap. J.-C. (SAINT-JEAN VITUS, 2002, p. 27-36; fig. 2, point 2). Onze trous de poteau, quatre fossés, une voie empierrée, un mur en adobe, un four annulaire et quatre fosses ont été identifiés sur une surface de 70 m². D'après le mobilier céramique, cette occupation prend place essentiellement dans les premières décennies du 1^{er} siècle ap. J.-C., voire dès la dernière décennie du 1^{er} siècle av. J.-C. Pour ces deux phases, quelques éléments de la trame urbaine sont déjà en place : l'orientation nord-est/sud-ouest ainsi qu'un espace de circulation qui perdure jusqu'à la fin de l'occupation romaine.

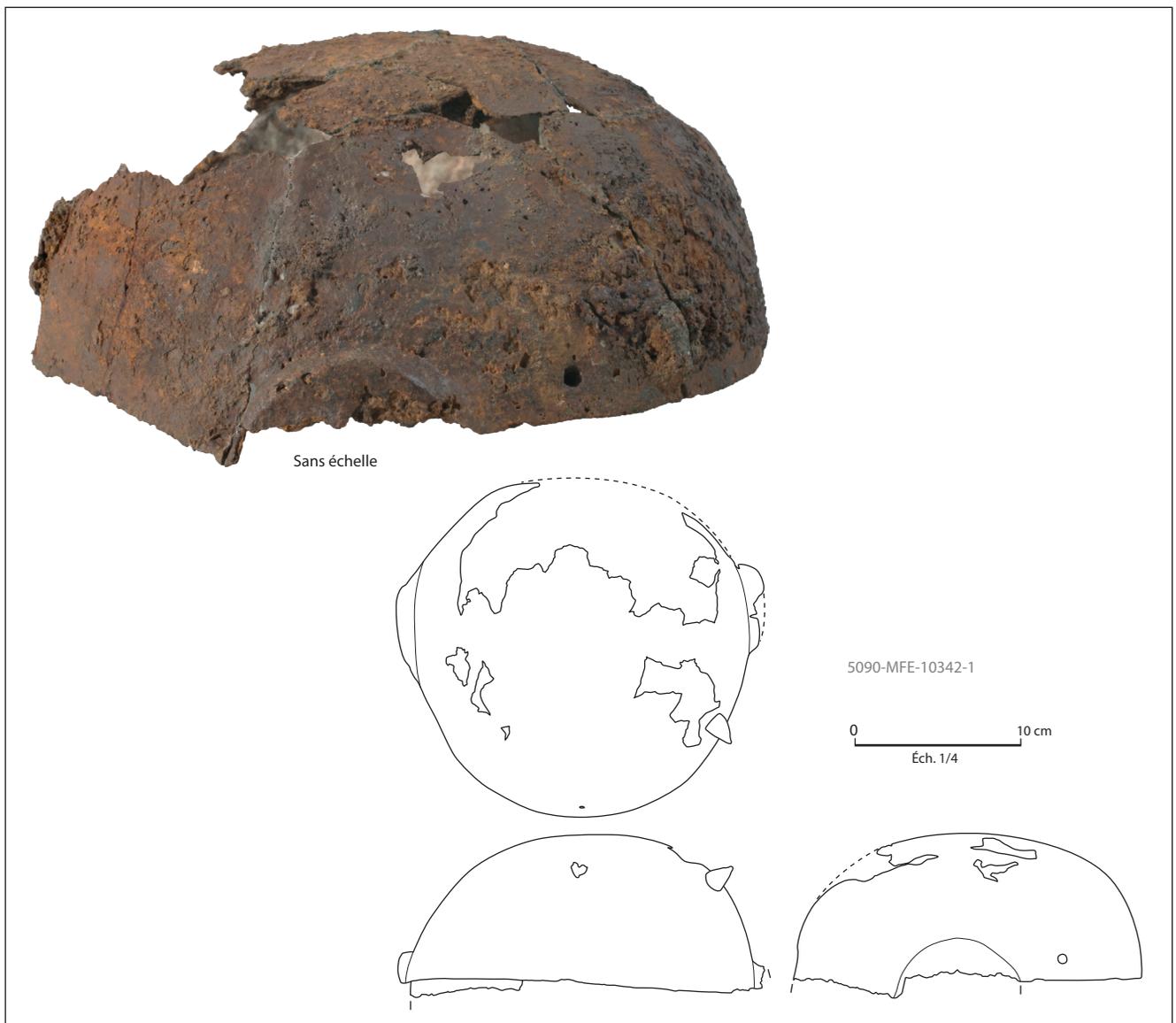
2.5. LES ORIGINES DE BRUMATH-*BROCOMAGUS*

Les installations observées rue Rampont relèvent-elles de la première organisation urbaine de Brumath-*Brocomagus* ou en sont-elles la préfiguration ?

Première hypothèse : les premières constructions témoignent, à une date relativement haute, de la création de la ville de Brumath. Il est toutefois difficile de savoir dans quel secteur de la ville se situe l'espace fouillé : dans le noyau initial ou en périphérie ? Cette précision est importante sur le plan de la morphologie urbaine, compte tenu du caractère rural marqué des installations.

Deuxième hypothèse : la ville n'existe pas encore sur une grande partie de la période 3 (absence de voies ou d'équipements urbains). Nous serions alors en présence d'un habitat groupé comprenant plusieurs établissements ruraux, l'orientation de la future trame urbaine étant déjà posée. La ville aurait été mise en place à la fin de cette période, dans le premier tiers du 1^{er} siècle ap. J.-C. La voie empierrée mise au jour place Victor Fischer en constituerait un possible signal (SAINT-JEAN VITUS, 2002).

Une découverte remarquable faite dans les niveaux liés à la période 3 montre que l'armée est présente dans les premiers développements de Brumath (fig. 16). Il s'agit d'un timbre en fer d'un casque de cavalerie de type Weiler, modèle du début du 1^{er} siècle ap. J.-C., qui comportait une calotte rapportée, soit en cordages tressés, soit en feuille de bronze ou d'argent estampée (tous nos remerciements à M. Feugère pour avoir bien voulu nous transmettre ces observations et qui a notamment étudié un casque de ce type découvert à Rennes; FEUGÈRE, 2008, p. 361-372).



▲ **Fig. 16.** Timbre en fer d'un casque de cavalerie de type Weiler du début du 1^{er} siècle ap. J.-C. (dessin et DAO : M. Higelin, PAIR).

◀ **Fig. 17.** Vue générale depuis le nord-ouest du bâtiment maçonné (états 2 à 4) (cliché P. Flotté, PAIR).



3. APERÇU D'UN QUARTIER DE BRUMATH-BROCOMAGUS, DE 30-40 AP. J.-C. AU DÉBUT DU IV^e SIÈCLE (PÉRIODE 4)

Dans les années 30-40 ap. J.-C., le mode d'occupation et d'organisation de l'espace change radicalement. Le caractère urbain s'affirme clairement. De la période précédente, seule l'orientation perdure.

La partie nord de la fouille (zone 1) correspond à un secteur d'habitat dont l'architecture reste en bois tout au long de la période.

Dans la partie sud (zone 2), se développe un bâtiment maçonné reconstruit ou restructuré au moins trois fois (fig. 17). Au sein des quatre états principaux définis, ont été identifiées de nombreuses transformations intérieures, essentiellement des réfections de sols. Le suivi de travaux d'assainissement réalisé en 2011 a permis de mettre au jour d'autres espaces à l'ouest et au sud de l'emprise de fouille. La présence de dispositifs de chauffage par hypocauste, d'adduction et d'évacuation d'eau ainsi que de mobiliers caractéristiques (fragment de tuyauterie en plomb, strigile) permet de proposer une interprétation thermique, au moins pour les états 3 et 4 du bâtiment qui couvrent les II^e et III^e siècles ap. J.-C. Si les espaces découverts lors du suivi de travaux font bien partie du même ensemble, la superficie des installations thermiques est supérieure à 770 m².

3.1. DE 30-40 À 80 AP. J.-C. (PÉRIODE 4, PHASES 1 ET 2)

3.1.1. Quatre parcelles d'habitat (zone 1)

3.1.1.1. Période 4-phase 1 (30/40 ap. J.-C. - 60 ap. J.-C.) (fig. 18 à 20)

Quatre parcelles ont été identifiées dans la zone 1. Elles sont limitées par des murs mitoyens ou séparées par un passage étroit (*ambitus*). L'espace fouillé correspond à la partie arrière d'habitations au contact de cours (fig. 20). Les techniques de construction des fondations (poteaux plantés et sablières enterrées) varient d'une unité à l'autre. De nombreux fragments de verre plat attestent la présence de fenêtres vitrées sur la façade arrière des bâtiments. Entre les phases 1a et 1b, on observe quelques changements dans l'affectation des espaces des habitations.

3.1.1.2. Période 4-phase 2 (vers 60-80 ap. J.-C.) (fig. 21 à 23)

L'espace continue d'être organisé de la même façon dans la zone 1, avec quatre parcelles différentes. Des changements sont visibles dans les modes de construction employés. Les murs-bahuts sont pour la première fois mis en œuvre. Des briques crues (adobe à base de loess) ont pu être identifiées. Les sablières reposent en majorité sur des solins. L'ossature bois à poteaux ancrés dans le sol ne semble plus utilisée, aucun trou de poteau n'a été repéré. Les sols sont à base de loess ou de sable. Du verre à vitre est reconnu dans des espaces au contact de cours. Les foyers mis au jour peuvent servir aussi bien au chauffage qu'à la cuisine (fig. 22). Deux sous-phases ont été identifiées : phase 2a (vers 60-70 ap. J.-C.) et phase 2b (vers 70-80 ap. J.-C.).

3.1.1.3. L'organisation parcellaire des années 30/40 à 80 ap. J.-C.

L'organisation de l'espace est stable au cours des phases 1 et 2 de la période 4. Dans la zone 1, les parcelles d'habitat observées dans la totalité de leur largeur font apparaître le même module de 5,90 m, soit 20 pieds, et on observe une largeur équivalente place Victor Fischer (6 m). Lorsqu'on décline ce module sur l'emprise fouillée rue Rampont, six parcelles complètes se dessinent clairement (fig. 24). Il reste juste un petit espace d'1 pied, pouvant correspondre à celui d'un *ambitus*, entre le mur nord du bâtiment maçonné et la parcelle méridionale restituée. Le module de 20 pieds apparaît donc comme une composante de l'organisation urbaine.

3.1.2. État 1 du bâtiment maçonné (zone 2)

Dans la zone 2 se développe un bâtiment maçonné connu de façon très fragmentaire (état 1). Ses fenêtres sont vitrées et les sols sont construits en loess, parfois en mortier. La fonction du bâtiment n'est pas identifiable directement. Il peut déjà s'agir d'un ensemble thermal. La datation reste imprécise, vers 30/40-80 ap. J.-C. (fig. 18, 20, 21 et 23)

3.1.3. Le mobilier céramique

Les ensembles de cette période sont marqués par la présence récurrente des sigillées de La Graufesenque, caractérisées par la grande finesse d'exécution des vases et des décors moulés. Leurs qualités techniques et les types présents permettent d'attribuer ces sigillées à la « période de splendeur » de l'atelier (VERNHEIT, 1979, datation 40-60 ap. J.-C.). Aux côtés de ces éléments chronologiquement significatifs se développe un répertoire varié de formes en *terra nigra*, aux surfaces noires et soigneusement lustrées. Les importations lyonnaises sont attestées grâce à la découverte de gobelets sablés et de fragments d'amphores. Plus rare, un gobelet en céramique « coquille d'œuf » a été mis au jour dans l'un des contextes de cette période (forme PAR-FIN 34A).

Concernant la céramique commune, la proportion de céramique grise à noire est toujours significative, avec un répertoire toujours dominé par les types décrits pour la période précédente. Seules les écuelles carénées à bord rentrant semblent moins abondantes. L'apparition discrète des productions locales est également à souligner : ces dernières sont datées par E. Kern et T. Blanco de la seconde moitié du I^{er} siècle. Il s'agit notamment des premières assiettes à engobe rouge interne et de quelques formes de cruches.

3.2. DE 80 À 100 AP. J.-C. (PÉRIODE 4-PHASE 3)

3.2.1. Une maison et un espace vide (zone 1) (fig. 25 et 26)

L'organisation change en zone 1. L'espace fouillé n'est plus divisé en quatre parcelles, mais en deux. La parcelle nord, qui est bâtie intégralement dans le cadre de l'espace fouillé, recouvre deux espaces auparavant distincts. Il s'agit d'une grande maison d'au moins huit pièces reconstruite une fois. Dans le premier état (période 4, phase 3a), elle est équipée d'une fosse rectangulaire, peut-être une cave. Dans son deuxième état (période 4, phase 3b), elle possède au moins un étage comme l'atteste la présence d'une cage d'escalier. Le toit était recouvert de tuiles. Les traitements distincts des sols, d'une pièce à l'autre, témoignent certainement d'une différence de fonction des pièces et des espaces.

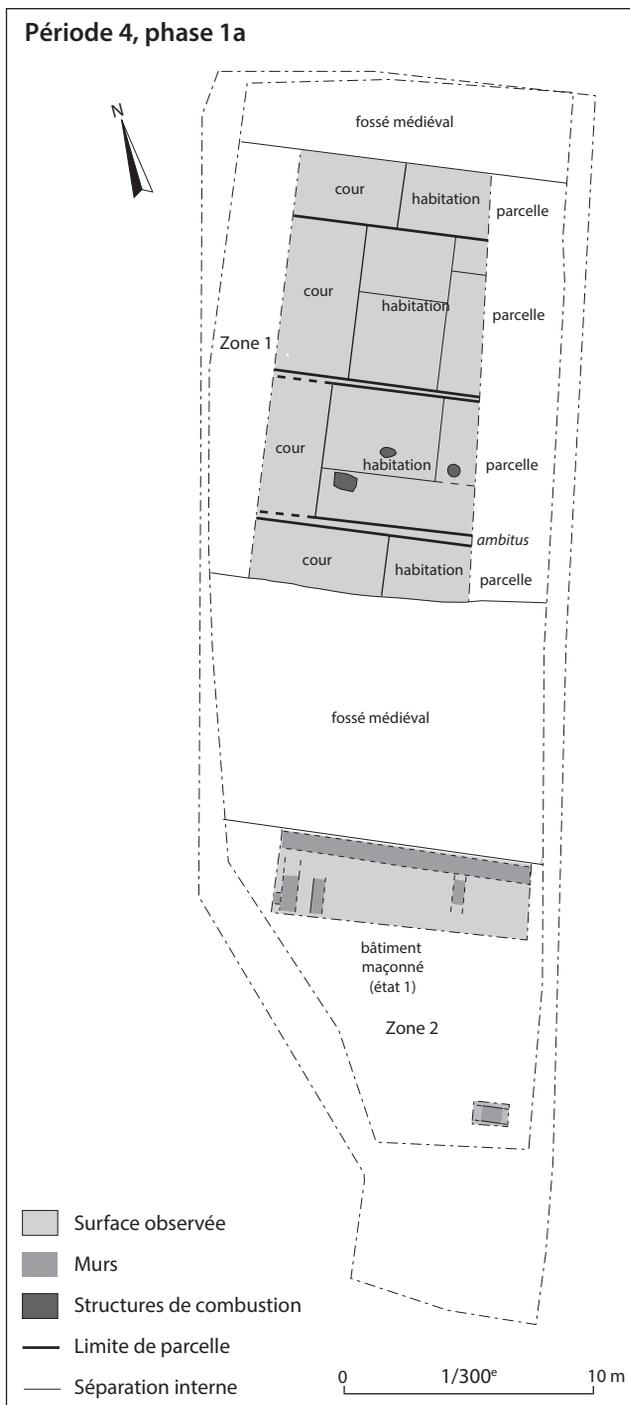


Fig. 18. Période 4, phase 1a
(DAO: P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

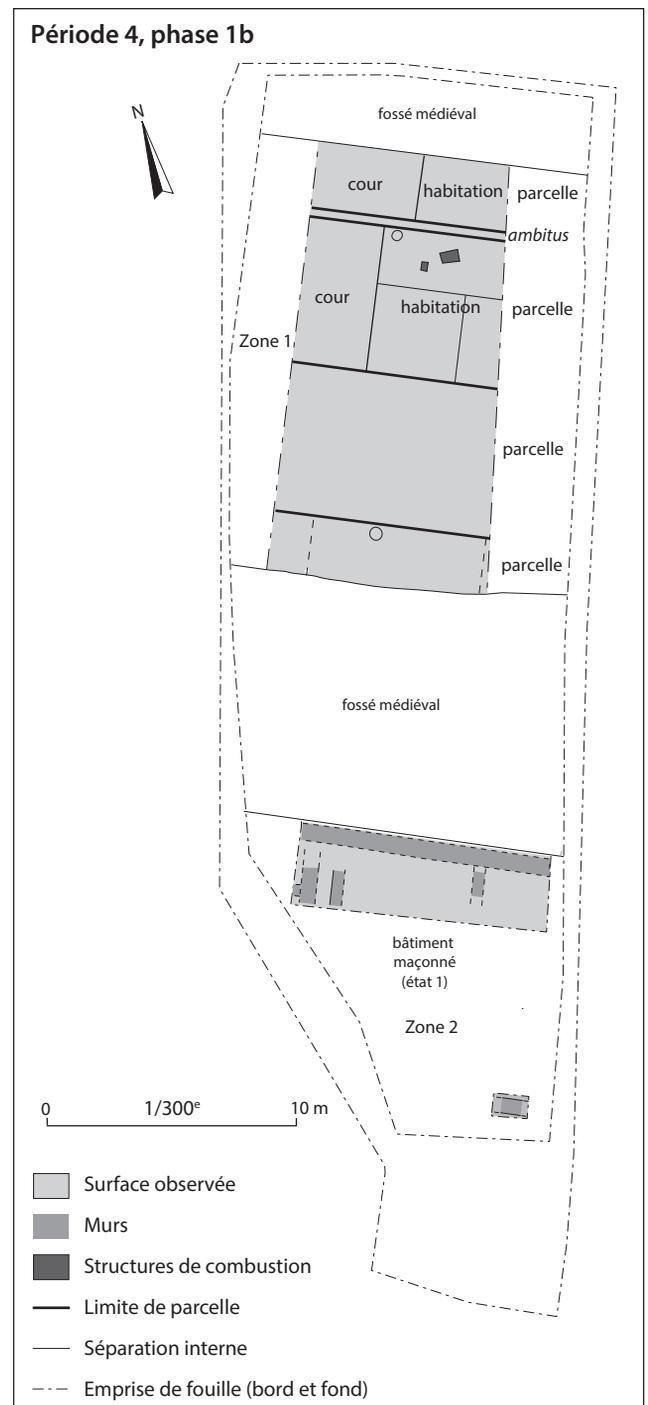


Fig. 19. Période 4, phase 1b
(DAO: P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

Dans chacun des états, deux foyers ouverts sont associés (l'un en fosse et l'autre construit à même le sol) et on note la présence de fosses aménagées pouvant contenir un meuble (coffre enterré ou semi-enterré). La durée moyenne des constructions n'excède pas, selon le mobilier céramique, une dizaine d'années.

La parcelle sud reste vide de construction pendant une vingtaine d'années. Les remblais de la phase 3a, qui s'épaississent vers l'est pour atteindre une épaisseur de 0,40 m, se caractérisent par un épandage d'os animaux surmonté d'une couche de charbon. La surreprésentation des côtes et des *scapulas* de bœuf ainsi que les nombreuses traces de découpe et de perforations causées par des crochets de suspension indiquent une pratique bouchère rela-

tivement standardisée. Cet espace pourrait ainsi être la décharge d'un atelier de fumage de viande de bœuf situé à proximité, éventuellement à l'avant de la parcelle (à l'est).

Toujours dans la parcelle sud, la composition des remblais de la phase 3b signale la présence d'un chantier de construction d'un bâtiment maçonné. Mortier, fragments de tuiles architecturales concassées, blocs calcaires et éclats de taille de grès rose en constituent les principaux éléments. Les remblais de construction s'épaississent en direction du sud, c'est-à-dire vers la zone 2 où se développe le bâtiment maçonné, pour atteindre 0,07 m d'épaisseur. Le terrain est ensuite aplani avec l'apport de deux autres remblais, le dernier étant constitué de loess pur.



Fig. 20. Pièce de séjour dont le sol réalisé en fragments de tegulae est en opus spicatum (cliché J.-B. Gervreau, PAIR).

3.2.2. État 2 du bâtiment maçonné : un édifice thermal (zone 2)? (fig. 25 et 26)

Dans la seconde moitié du I^{er} siècle, on construit un nouveau bâtiment maçonné. Le mur M 2101 prolongé par M 2145 (ép. : 0,70 m) en constitue probablement la façade nord. Tous les murs sont construits en petit appareil à assises régulières de moellons. Les matériaux, exclusivement en grès orangé translucide, sont certainement neufs. Le grès rose est également présent sous la forme de déchets de taille dans les tout premiers niveaux de l'édifice. Sa présence est certainement liée à la taille de blocs d'architecture. D'après les fragments de verre plat, le bâtiment comportait des ouvertures vitrées. L'absence de mobilier du II^e siècle, céramique ou monnaies, indique une durée d'utilisation relativement courte centrée sur la seconde moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. Le *terminus ante quem* de l'état 2 du bâtiment se placerait à la fin du I^{er} siècle ap. J.-C.

La fonction des pièces à l'est de M 2260 est indéterminée. Les sols sont refaits à cinq reprises de manière concomitante, le premier étant un *terrazzo*.

Une fonction de pièce de service est proposée pour l'espace matérialisé par les murs M 2278 et M 2343. On y accédait au nord-ouest par l'ouverture (larg. : 1,43 m) située entre les murs M 2145 et M 2278. L'empreinte d'un bloc (L. : 1,30 m ; l. : 0,48 m) est marquée sur la chape de mortier de chaux lisse conservée au niveau de l'accès. À l'intérieur, une aire de mortier plane bordée de petits blocs peut correspondre au radier d'installation d'un autre bloc (L. : 1,25 m ; l. : 0,45 m) servant de marche. Cela est cohérent avec ce qu'on sait du sol de la pièce qui se trouvait à un niveau plus bas à la fin de l'état 2. Deux blocs calcaires (remplois) semblent jouer un rôle de partition dans l'organisation ou la partition de l'espace.

3.2.3. Le mobilier céramique

Les contextes de cette période sont peu nombreux et souvent pauvres en mobilier. En l'absence d'éléments apparus après 60/70 de notre ère (notamment de sigillée des « services flaviens »), les assemblages sont très proches de ceux décrits précédemment et ont donc été datés plus largement de la seconde moitié du I^{er} siècle. Néanmoins, on note parmi les céramiques communes une meilleure représentation des productions locales, notamment des bols à lèvre moulurée Gose 503, et une baisse assez nette des céramiques cuites en mode B. Les *dolia* « Zürich-Lindenhof » disparaissent au profit de récipients de stockage locaux (forme Blanco D1-1). Il faut toutefois conserver à l'esprit que ces arguments reposent sur un ensemble de céramiques peu abondant.

3.3. DE 100 AP. J.-C. AU DÉBUT DU IV^e SIÈCLE (PÉRIODE 4, PHASES 4 À 8)

3.3.1 Deux habitations séparées par un ambitus (zone 1)

Un nouveau changement d'organisation parcellaire intervient dans la zone 1. Deux parcelles sont toujours identifiables, mais les nouvelles limites ne reprennent pas les précédentes. Elles sont bâties et séparées par un *ambitus* large de 0,90 m, qui ne connaît pas de modifications importantes. Cette configuration dure deux siècles.

Les informations sur l'unité d'habitation nord sont peu nombreuses compte tenu de la petite surface explorée, à peine 20 m². L'unité sud, observée sur 80 m², correspond à une grande habitation rénovée ou reconstruite au moins sept fois.

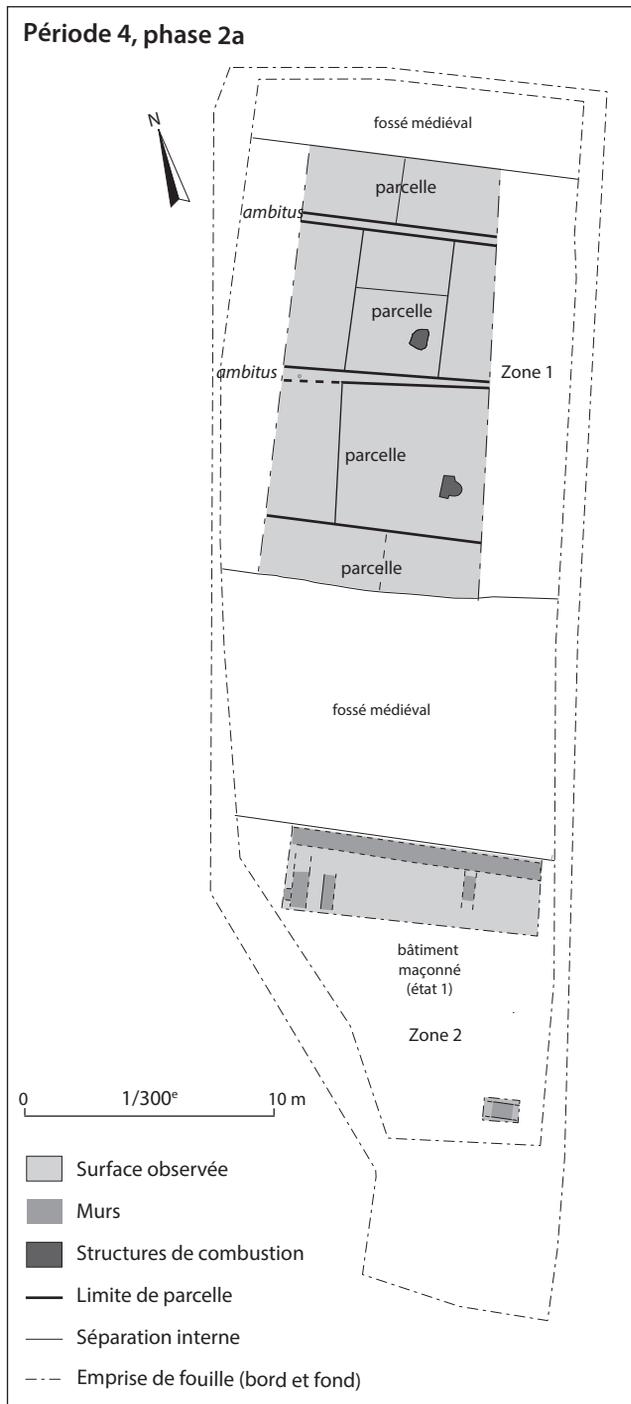


Fig. 21. Période 4, phase 2a
(DAO: P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).



Fig. 22. Foyer ouvert à muret en hémicycle (période 4, phase 2, vers 60-80 ap. J.-C.) (cliché J.-B. Gervreau, PAIR).

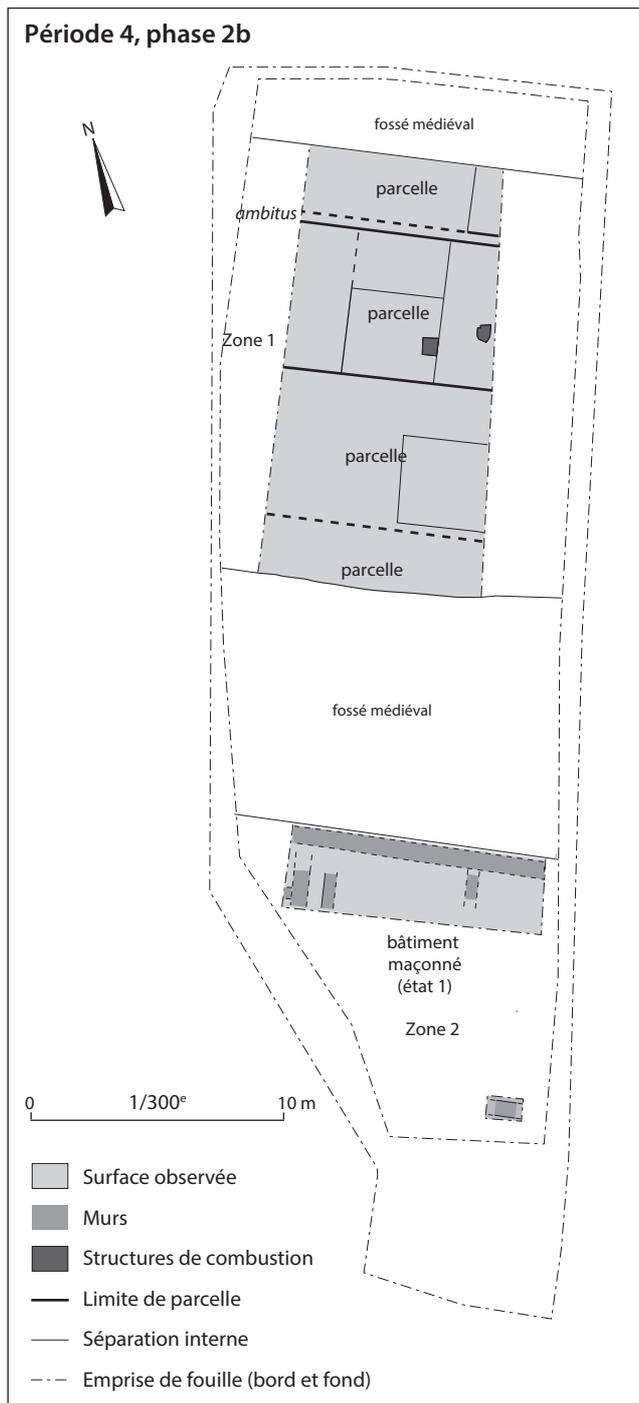


Fig. 23. Période 4, phase 2b
(DAO : P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

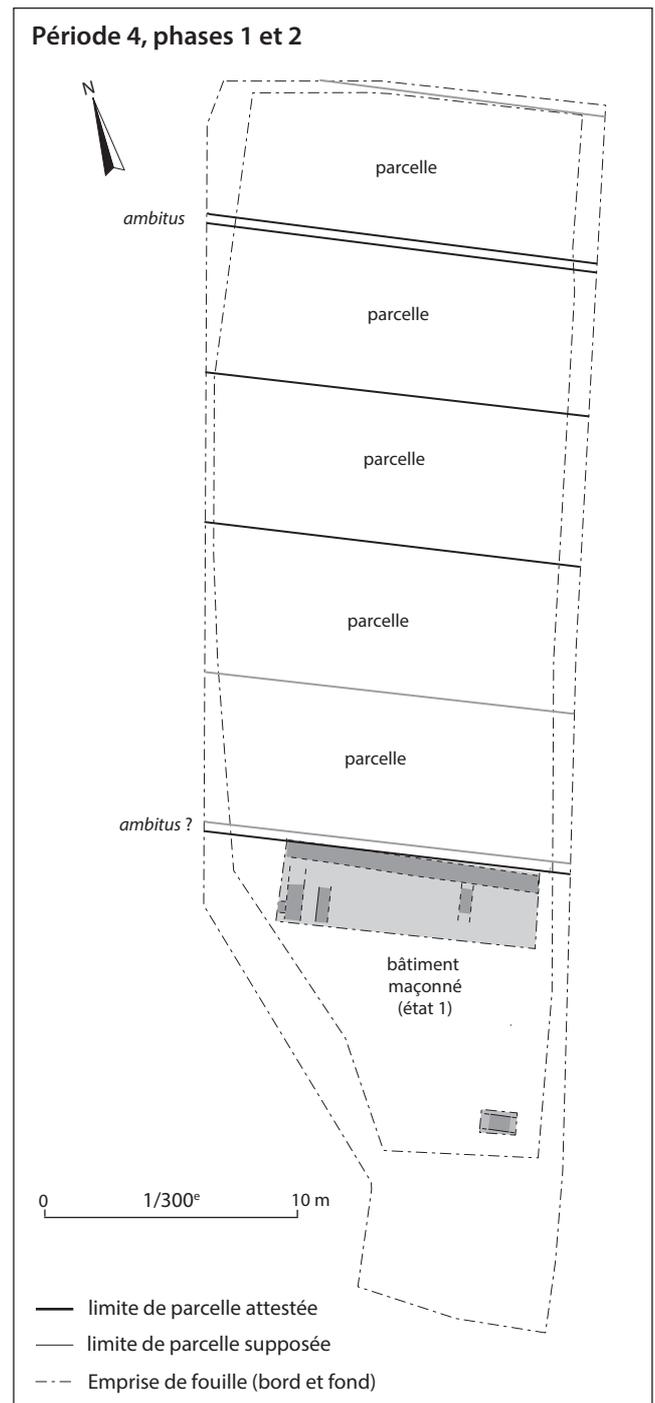


Fig. 24. Essai de restitution du parcellaire de la période 4, phases 1 et 2 (vers 30/40-80 ap. J.-C.) (DAO : J.-B. Gervreau, PAIR).

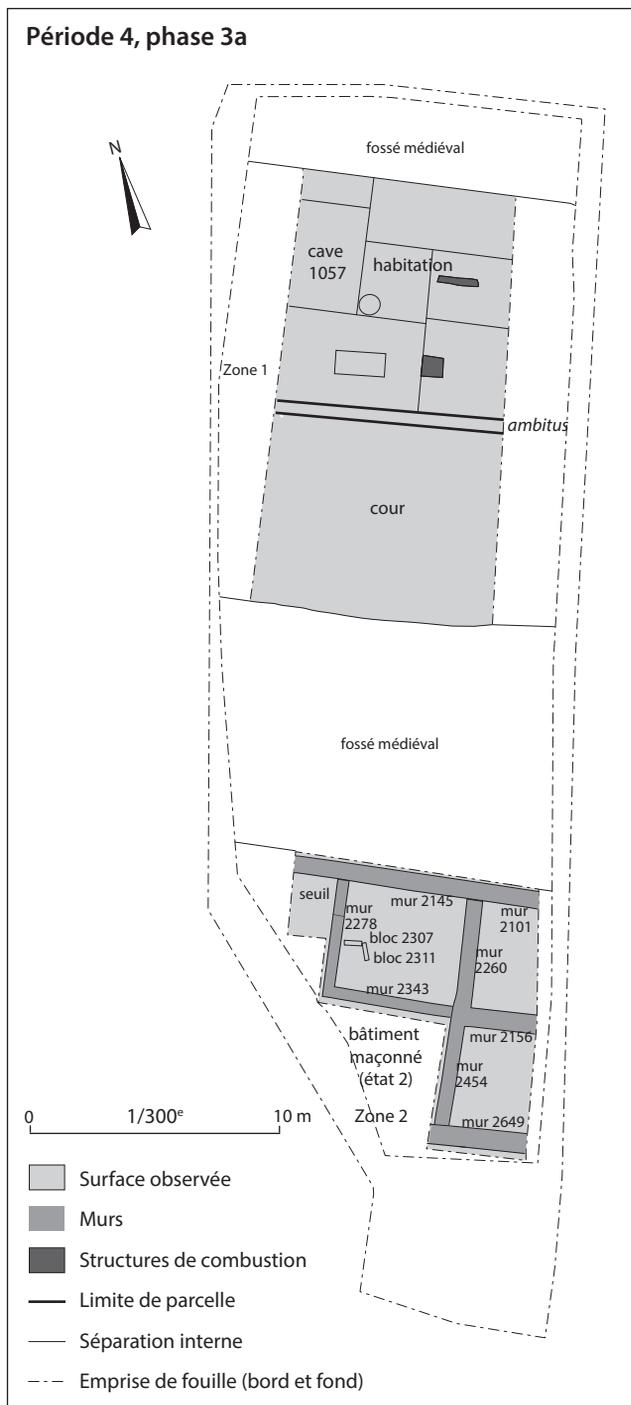


Fig. 25. Période 4, phase 3a
(DAO: P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

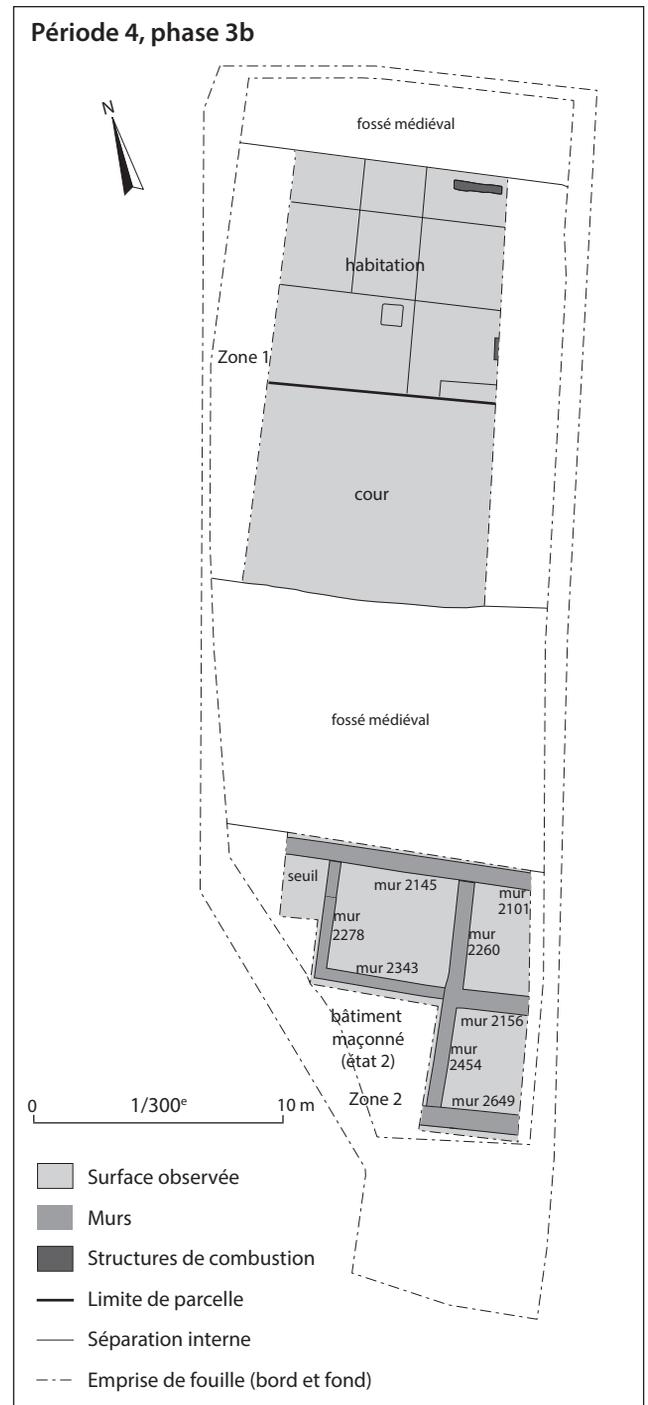


Fig. 26. Période 4, phase 3b
(DAO: P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

3.3.1.1. Période 4-phase 4 (100-140 ap. J.-C.) (fig. 27 et 28)

Organisation. Le mur sud de la parcelle nord est matérialisé par un alignement de blocs de support en grès rose dont l'utilisation apparaît pour la première fois.

Cinq pièces distribuées par un couloir ont été identifiées dans l'unité d'habitation sud pour la phase 4a. Les murs et cloisons sont fondés sur des sablières, solins et blocs de support de poteau. La cave 1333, deux fosses coffrées et deux foyers ouverts sont associés à cet état. Les sols sont essentiellement à base de loess, à l'exception

d'un sol en *terrazzo* indiquant peut-être une pièce de séjour et d'un plancher au-dessus de la cave.

L'organisation est inchangée phase 4b. Deux pièces supplémentaires sont créées. Plusieurs techniques ont été mises en œuvre pour les cloisons: solin de blocs calcaires ou de galets liés à la chaux, blocs de supports et poteau ancré. Certaines sablières ont été posées directement sur le sol sans aménagement préalable. Les sols observés sont essentiellement à base de loess. L'habitation était équipée de la grande cave 653, aux parois en bois maintenues par des montants verticaux ancrés dans des blocs de supports. Le sol, constitué de sable ocre et de galets, a fait l'objet de deux recharges.

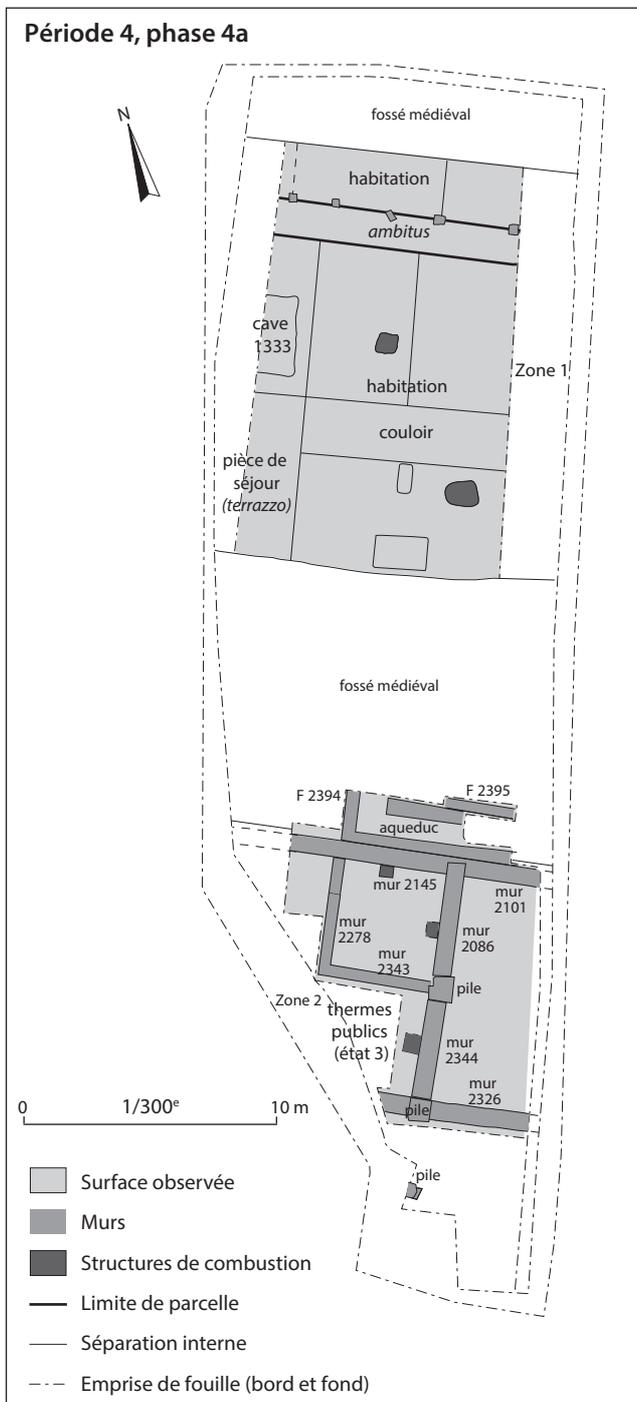


Fig. 27. Période 4, phase 4a
(DAO: P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

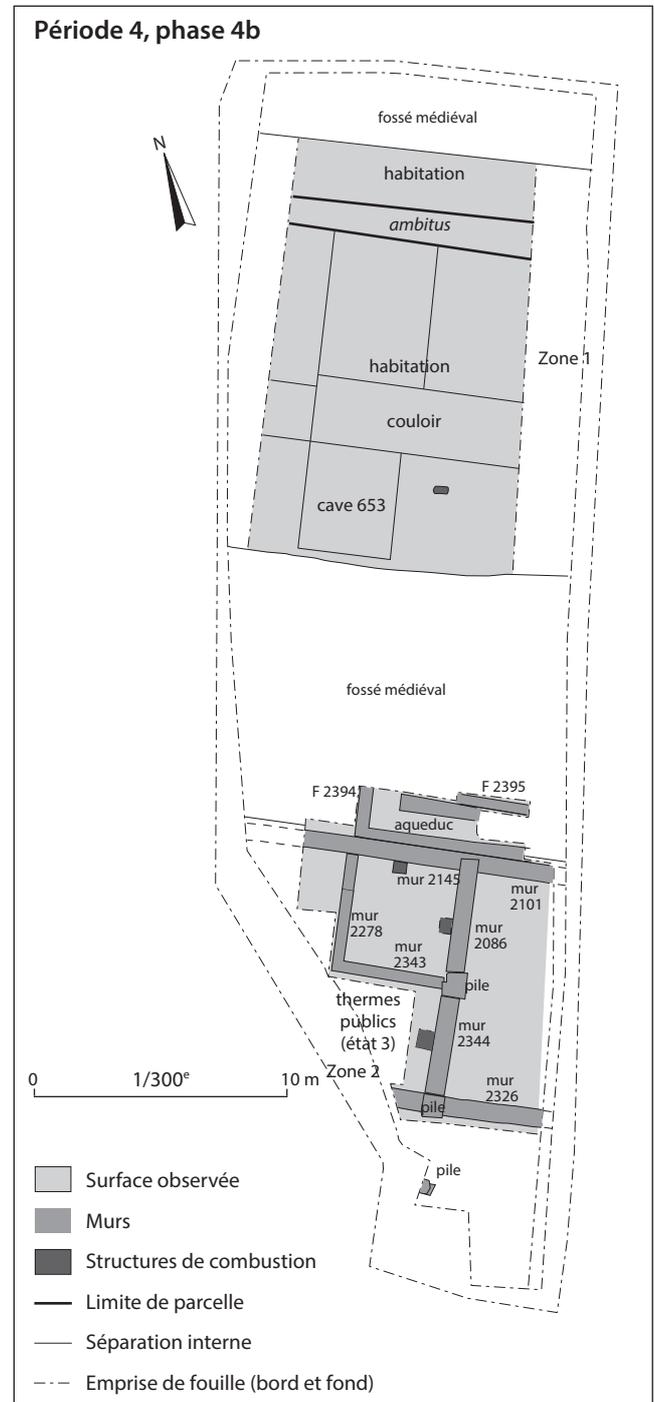


Fig. 28. Période 4, phase 4b
(DAO: P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

Deux foyers ouverts sont associés par ailleurs à cet état. Trois pièces ont livré des parois peintes effondrées. L'un des décors, composé en deux zones, est compartimenté en panneaux longs et étroits alternant champs rouges et noirs. On retrouve au contact avec le sol une plinthe rose mouchetée. Les motifs représentés sont fréquents pour ce type de répertoire (candélabres à ombelles festonnées, rubans noués, touffes de feuillages, thyrses) mais sont traités sobrement. La gamme chromatique reste assez limitée, mais on note tout de même l'emploi d'un ocre rouge de belle qualité (ALLONSIUS *et alii*, 2013, p. 108-110).

Le mobilier céramique. Comme précédemment, les contextes sont soit pauvres en céramique, soit non représentatifs d'une fourchette chronologique précise. À l'échelle de la ville, dans l'état actuel des connaissances, il semble qu'aucune production locale n'existe entre environ 100 et 130/140 ap. J.-C.

Parmi les céramiques fines, les sigillées du nord-est de la Gaule font leur apparition, les *terra nigra* sont présentes mais leur qualité décline nettement et les premiers gobelets à revêtement argileux de production régionale apparaissent dans les ensembles. Les formes de céramique commune s'affranchissent définitivement des éléments caractéristiques du siècle précédent : la proportion

de céramique cuite en mode B, déjà en déclin précédemment, devient presque nulle et les céramiques modelées sont totalement absentes. Enfin, les décennies 130/140 ap. J.-C. sont marquées par le développement de l'activité potière dans la ville: bien que mal identifié, le faciès céramique de la première moitié du II^e s. est franchement différent de la période suivante, où les productions locales deviennent prédominantes.

3.3.1.2. Période 4-phase 5 (140-210 ap. J.-C. environ) (fig. 29)

Organisation. L'organisation parcellaire est stable. Dans l'unité d'habitation nord, les trois pièces en partie observées ont un sol en mortier. Les montants verticaux porteurs reposent le plus souvent sur des blocs de support en grès rose. Une des pièces est équipée d'une fosse de stockage contenant un fond d'amphore.

L'habitation sud est une construction en pans de bois dont les montants verticaux porteurs reposent en façade sur de gros blocs de grès rose. Pour les cloisons, deux techniques en plus de la précédente sont mises en œuvre: des sablières basses disposées dans des tranchées de fondation; des blocs de supports entre lesquels prennent place des solins. La composition des sols apparaît variée (*terrazzo*, loess, sable et galets) et quelques pièces disposent d'un foyer destiné au chauffage ou à la cuisson. La maison est également équipée de deux caves (caves 653 et 1026) (fig. 30) et d'une pièce de stockage semi-excavée (Ensemble 445) (fig. 31). Cette dernière, transformée en dépotoir à la fin de la phase, a livré le plus riche ensemble céramique de la fouille, datable de la fin du II^e siècle et du début du III^e siècle (186 individus minimum dont 47 complets ou archéologiquement complets) (BÉBIEN, VAUTHIER, 2012, p. 581-588).

Les pièces centrales semblent conserver une fonction de circulation et/ou de distribution. La pièce équipée d'un sol en *terrazzo* indique probablement un espace de séjour. L'espace contigu à la pièce semi-excavée 445, avec son foyer, peut correspondre à une pièce de service.

Le mobilier céramique. Les contextes datés de cette phase ont livré une profusion de mobilier, en lien avec le développement de la ville et de l'activité potière à Brumath. Les productions locales des années 130/140 à 170/200 ap. J.-C. sont d'ailleurs particulièrement bien documentées. À l'échelle du site, la structure 445 est représentative de cette période, dont la datation s'étend au moins jusque dans le premier quart du III^e siècle.

Les céramiques fines sont largement dominées par les importations de sigillée de Rheinzabern, abondantes dès les années 150 ap. J.-C. environ. La forte concurrence de cet atelier face aux importations des autres officines du Nord-Est entraîne la disparition rapide de ces dernières au sein des assemblages étudiés. Les «*terra nigra*» sont de très médiocre qualité, tant au niveau des formes que des productions, et n'ont plus grand-chose à voir avec les productions fines du I^{er}-début II^e siècle. Les gobelets à revêtement argileux sont très abondants et principalement de production locale; formes et décors sont particulièrement standardisés, avec une majorité de type Nied. 32/33 et Hees 3. Les gobelets à revêtement métalléscent n'apparaissent qu'à la toute fin de cette période et se distinguent des autres productions par une pâte grésée.

L'écrasante majorité des céramiques communes est de production locale, avec une dominance très nette des «*terrines*» à bord mouluré en céramique claire (Gose 503) et des assiettes/plats à engobe rouge interne (Nied. 53a). Parmi les catégories de céramiques plus spécifiques, on voit l'apparition, probablement vers

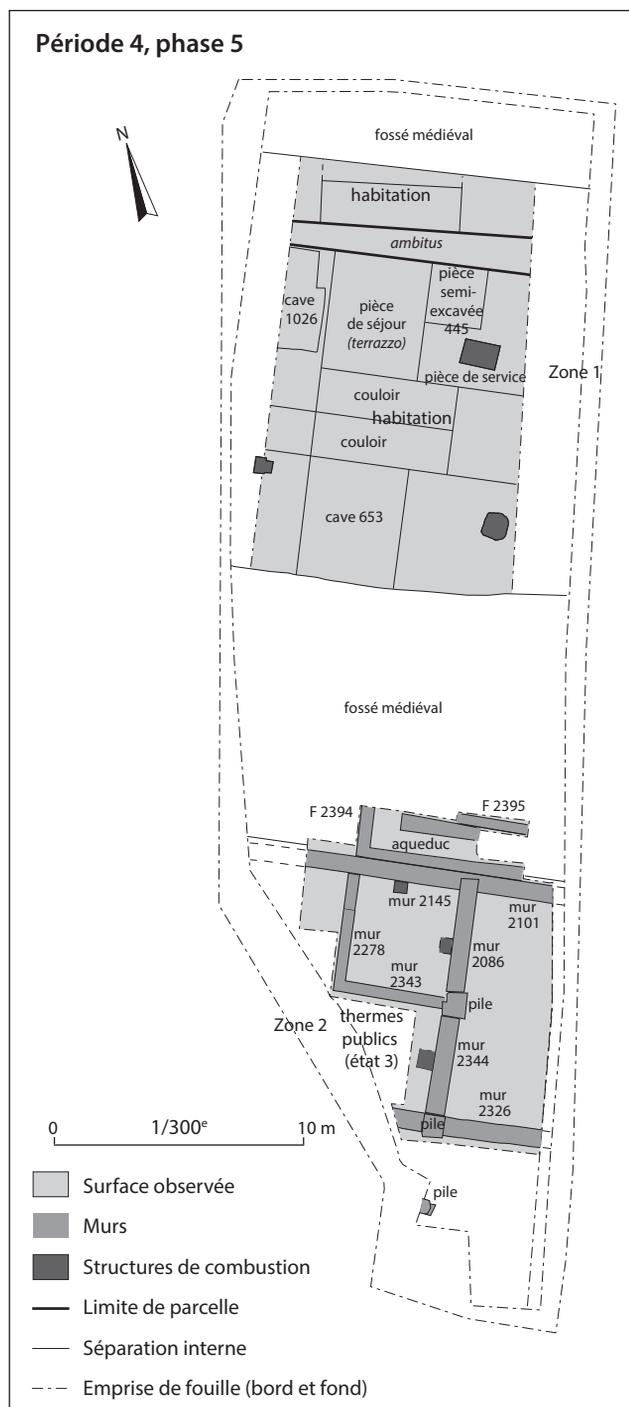


Fig. 29. Période 4, phase 5
(DAO: P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

la fin du II^e siècle, des céramiques «à l'éponge» et des céramiques grises grossières à dégraissant coquillier.

Enfin, outre les importations de Bétique, les amphores sont aussi majoritairement de production locale.

3.3.1.3. Période 4-phase 6 (210-280 ap. J.-C. environ)

La période 4-phase 6, la plus riche en aménagements, se déroule toujours selon la même configuration parcellaire: deux parcelles bâties au même emplacement et séparées par un *ambitus*.



Fig. 30. La cave 653 (période 4, phase 5, 140-210 ap. J.-C.; cliché J.-B. Gervreau, PAIR).



Fig. 31. La pièce de stockage semi-excavée 445 (cliché M. Higelin, PAIR).

Période 4-phase 6a (vers 210-230 ap. J.-C.) (fig. 32)

L'habitation nord est une nouvelle construction en pan de bois dont les poteaux verticaux porteurs reposent sur des blocs de grès rose. Des solins maçonnés en fragments de tuiles prennent place entre ces blocs et supportent des sablières basses hors sol. Dans les deux espaces identifiés, les sols sont en terre battue à base de loess. Le seul aménagement reconnu est un foyer.

Dans l'espace de l'*ambitus*, on observe l'installation d'un fossé et l'empiètement d'une pièce de l'habitation sud.

La façade de l'habitation sud connaît quelques modifications, mais les blocs de support de la phase précédente servent toujours à sa mise en œuvre. Les techniques employées pour la construction des cloisons internes ne changent pas (blocs de support, solins, sablières basses posées à même le sol). Limon, loess, sable et béton (*terrazzo*) sont les quatre matériaux utilisés pour les sols. On note le remploi d'importants fragments de colonne dans la construction d'une pièce.

L'espace intérieur s'organise autour de deux longs couloirs compartimentés. Une fonction de séjour est avérée pour la pièce équipée d'un sol en *terrazzo* et d'un système de chauffage par hypocauste à chambre de chaleur et canaux rayonnants. L'air chaud provient de la pièce de service attenante dans laquelle est

installé le *praefurnium*. La fonction des autres pièces est difficile à reconnaître. Il faut noter la grande quantité de structures de combustions rencontrées, sept au total dont une reconstruite au même emplacement (chauffage? cuisson?).

De nombreux décors peints ornent les murs de cette maison. Le décor à fond blanc, avec ses natures mortes dont malheureusement le mauvais état de conservation ne donne qu'une infime idée, illustre bien une peinture ornant un lieu de passage, comme le démontre la présence de *graffiti* à caractère sexuel ainsi que l'attribution de la fonction de cet espace. Les motifs sont peints sans réel souci de réalisme mais avec soin, comme l'attestent les nombreux rehauts de couleur. Cette façon de peindre, ainsi que le fond légèrement brossé, correspond à une mode observée à la fin du II^e et au III^e siècle (ALLONSIUS *et alii*, 2013, p. 110-114).

Période 4-phase 6b (vers 230-250 ap. J.-C.) (fig. 33). Les murs de l'habitation nord reposent sur des blocs de support posés sur un radier de tuiles. Les sols sont en terre battue à base de loess. L'organisation interne de l'habitation sud est globalement inchangée. Trois foyers sont associés à cette phase de même qu'une fosse d'installation de coffre en bois.

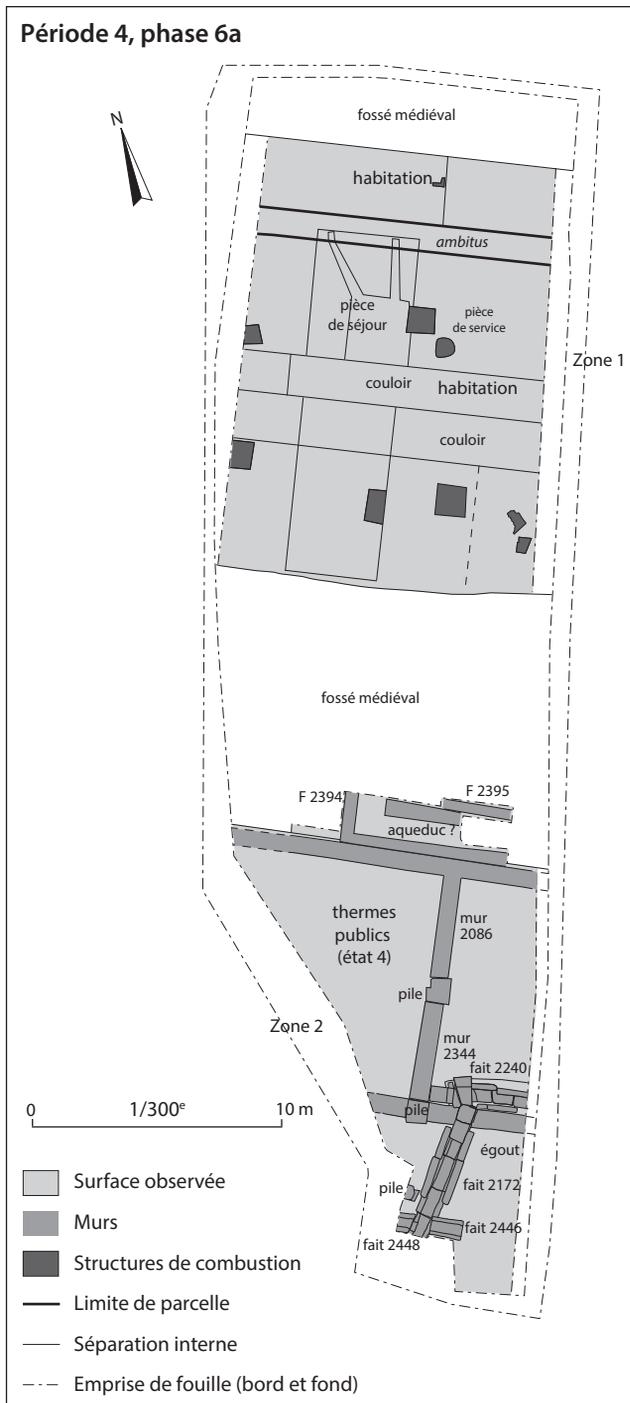


Fig. 32. Période 4, phase 6a
(DAO: P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

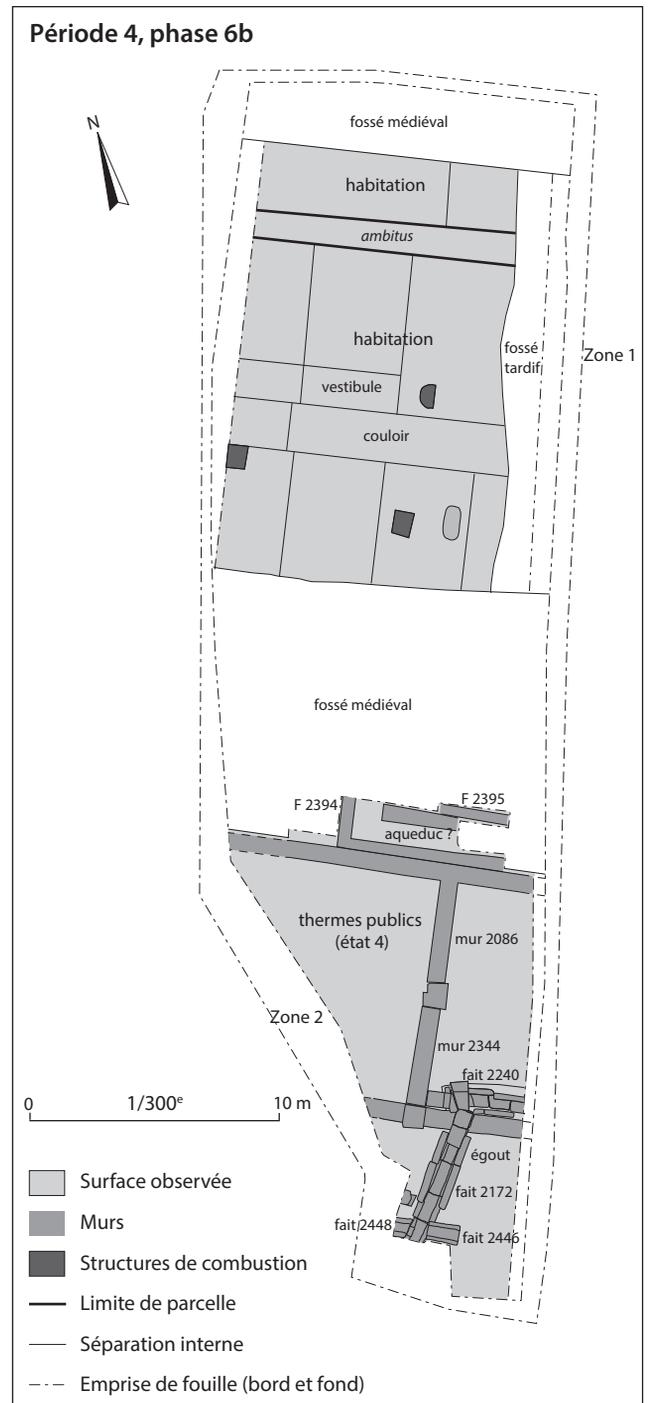


Fig. 33. Période 4, phase 6b
(DAO: P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

Période 4-phase 6c (vers 250-280 ap. J.-C.) (fig. 34). Les changements structurels sont minimes. Le mur de façade de l'habitation nord reste en place. En revanche, les espaces sont occupés par des fosses dont la plus grande a livré une grande quantité d'os de bovins (Fait 301). La surreprésentation des régions de la tête, vertèbres et autopodes est la signature d'une boucherie professionnelle. Au moins soixante-six carcasses de bovins âgés de 4 à 6 ans ont été transformées ici.

Le bâtiment sud comprend deux pièces de séjour chauffées, de part et d'autre d'un couloir. Le dispositif de chauffage, un coffre de *tegulae* précédé d'un *prae-furnium*, est inédit (Ensemble 282 et Ensemble 259) (fig. 35).

Ces deux unités ont été détruites par un incendie, ce qui a permis de découvrir des ensembles mobiliers dans leur situation d'origine. Il s'agit d'une part, dans la pièce de séjour nord, d'un coffre dont le contenu laisse supposer que c'est celui d'un barbier et d'autre part, dans le séjour sud, des éléments de harnachement de cheval, un cadenas auberonnaise, des jetons et des épingles en os.

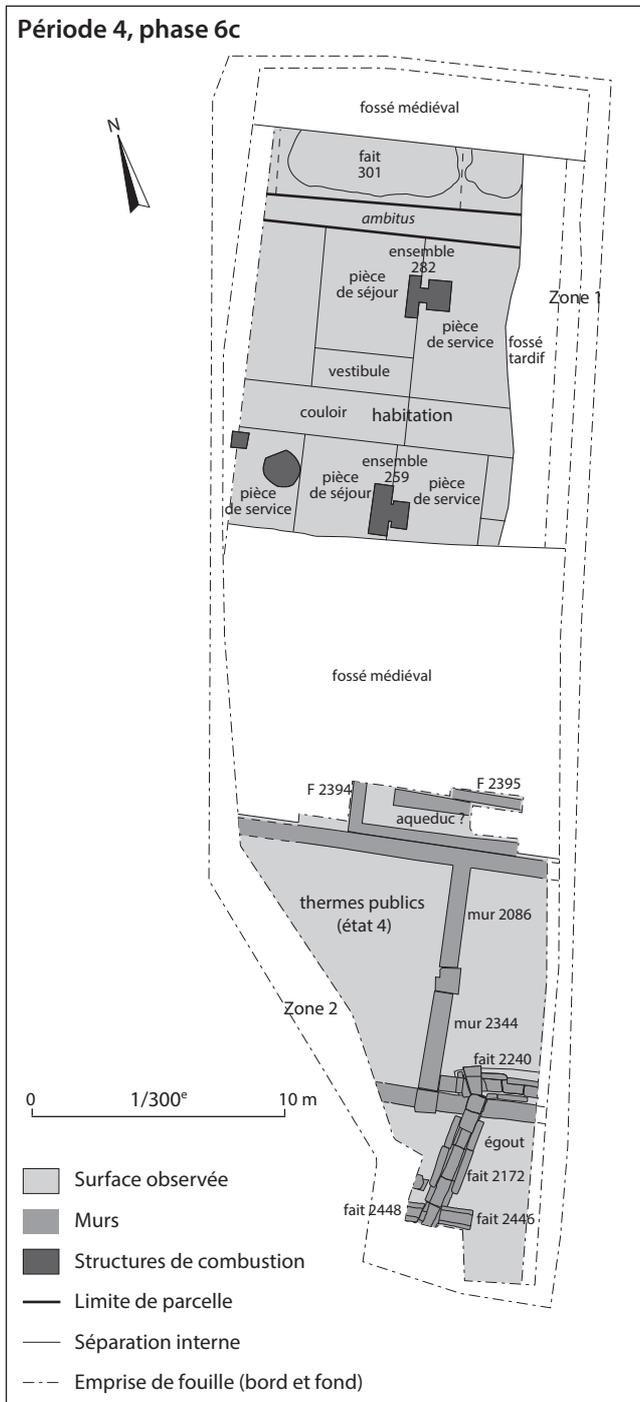


Fig. 34. Période 4, phase 6c
(DAO: P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

3.3.1.4. Période 4-phases 7 et 8 (vers 280 ap. J.-C.-début du IV^e siècle) (fig. 36 et 37)

La phase 7 se caractérise par des apports de remblais épais en moyenne de 0,20 à 0,30 m. En ce qui concerne la phase 8, seuls des lambeaux nous sont parvenus, une grande partie des vestiges ayant été arasée à la période suivante. L'organisation des espaces apparaît, semble-t-il, similaire à celle de la phase 6. Parmi les aménagements, signalons deux fosses d'installation de coffres et une tranchée de canalisation en bois dont le sens d'écoulement s'effectuait du sud vers le nord. Cette phase se termine par une destruction causée par un incendie.



Fig. 35. Dispositif de chauffage en coffre de tuiles (période 4, phase 6c, vers 250-280 ap. J.-C. ; cliché M. Higelin, PAIR).

3.3.1.5. Le mobilier céramique des phases 6 à 8

L'occupation est particulièrement bien documentée pour l'ensemble du III^e siècle. Toutefois, il semble difficile de diviser ce siècle en plusieurs phases grâce au seul mobilier céramique.

À l'exception de quelques récipients clairement attribuables aux ateliers de Trèves (cruche bi-ansée de type Thomas 5 notamment), la sigillée provient presque exclusivement de Rheinzabern. L'assemblage composé de la coupelle Drag. 33, de l'assiette Drag. 32, du bol Drag. 37 et du mortier Drag. 43 est récurrent pour ce siècle. La coupe Drag. 41 et le gobelet Déch. 57 sont également assez fréquents. Les décors moulés sont généralement très empâtés et l'engobe de mauvaise qualité, de teinte franchement orange. La fin du III^e siècle marque également le début des importations des produits de l'Argonne, avec quelques exemplaires de mortier Chenet 328. Les gobelets en céramique métallescente sont présents, mais finalement peu abondants sur le site.

Les premières céramiques à pâte claire et revêtement noirâtre (dite « terra nigra tardive » ou céramique fumigée lissée) ont été observées dans des contextes de la fin du III^e siècle : il s'agit pour l'essentiel de plats à panse rectiligne et de bols de type Alzei 24/25.

Les formes en céramique commune caractéristiques de la période précédente semblent toujours en usage, notamment les « terrines » à bord mouluré (Gose 503) et les assiettes/plats à engobe rouge interne (Nied. 53a). Les autres productions des années 140-170/200 ap. J.-C. sont en revanche beaucoup moins présentes. La fin du III^e siècle marque l'apparition des premières productions en céramique rugueuse, notamment des pots Nied. 89.

La céramique grise à dégraissant coquillier, fréquente dans les assemblages du III^e siècle, se caractérise par un répertoire de formes plutôt standardisé, avec trois types principaux : les larges bols à lèvres en bourrelet rentrant, les jattes carénées à lèvres éversées et les pots globulaires à col resserré et lèvres rentrantes.

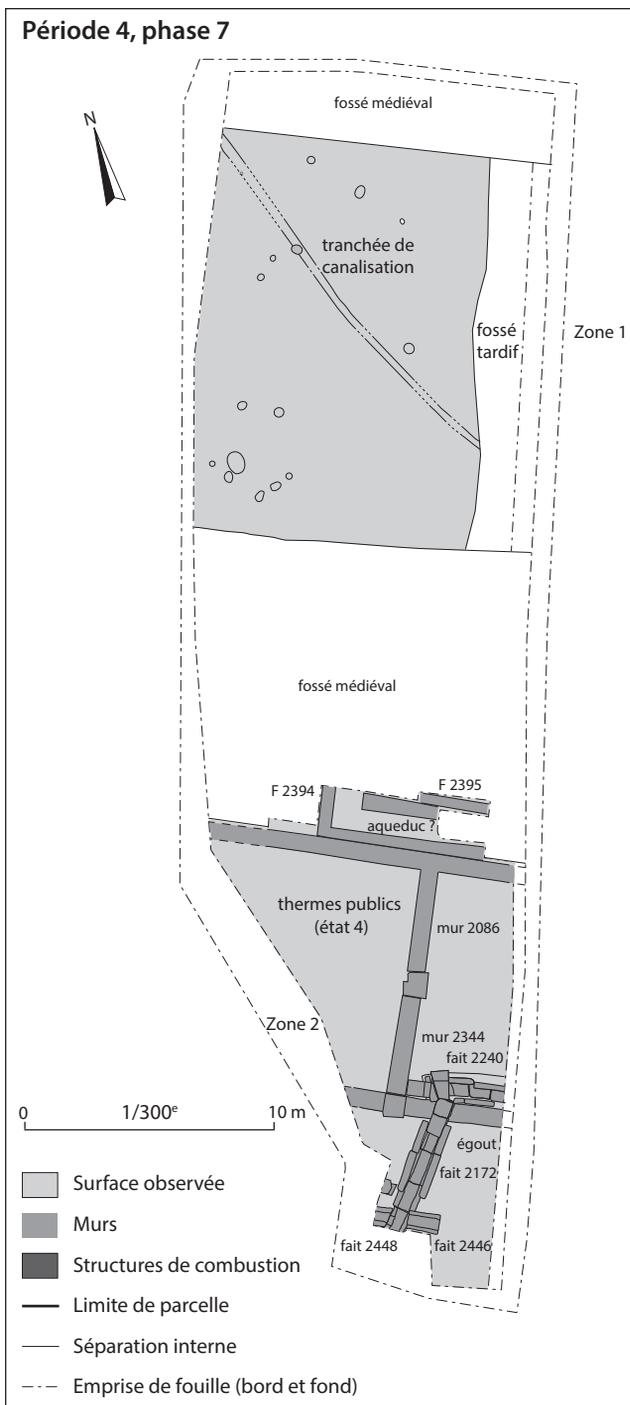


Fig. 36. Période 4, phase 7
(DAO : P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

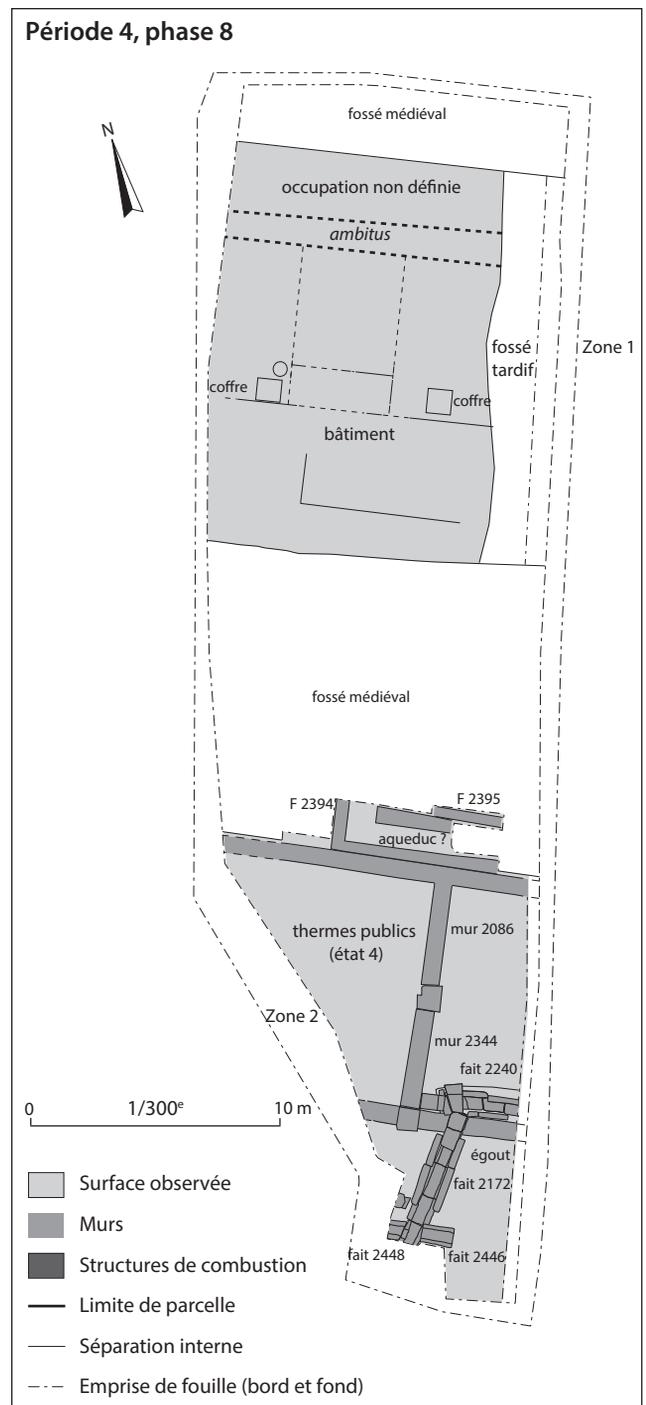


Fig. 37. Période 4, phase 8
(DAO : P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

3.3.1.6. Bilan et interprétation de l'occupation de la zone 1 : une auberge du centre de Brumath ?

L'organisation des espaces en zone 1 connaît des modifications mineures en 200 ans. L'endroit le plus sujet à des remaniements est celui interprété comme un couloir desservant les pièces disposées de part et d'autre. Les pièces équipées d'un dispositif de chauffage (à canaux rayonnants ou en coffrage de tuiles) correspondent très probablement à des espaces de séjour. Les locaux attenants aux pièces de séjour et dans lesquels sont placés les *præfurnia* de même que les pièces disposant de caves en sous-sol

peuvent être considérés comme des pièces de service. La fonction d'un certain nombre de pièces reste indéterminée. Celles équipées d'un foyer (chauffage ou cuisson) ou d'un coffre peuvent avoir une fonction de séjour ou de service (préparation des aliments, stockage).

La mise en œuvre des constructions est homogène. Elle se caractérise par l'emploi de blocs de support de poteau (ou dés) en grès rose parfois mortaisés, et de sablières reposant soit dans des tranchées soit sur des solins intégrant des matériaux divers (grès, calcaire, galets, fragments de tuile, etc.). Le bois, omniprésent, est utilisé dans l'armature des murs et des cloisons en torchis.

Les parois des caves sont constituées d'une ossature de poteaux en bois qui maintiennent des planches. La brique crue ne semble pas avoir été mise en œuvre.

Des niveaux de démolition, dans trois phases différentes, attestent la présence de décors peints. Les sols sont pour la plupart en terre battue, essentiellement à base de loess. On rencontre également des sols de galets ou limon brun compacté. Quelques-uns sont construits en *terrazzo*.

Rien n'indique la présence d'un étage mais en considérant des exemples de régions voisines (Augst, Bliesbruck, Lousonna-Vidy, Oberwinterthur), il paraît fort probable qu'il en existait au moins un. La couverture était faite de tuiles. Celles-ci constituaient l'essentiel de deux niveaux de démolition consécutifs à deux incendies (période 4-phases 6c et 8).

La période 4-phase 6c apporte quelques indices sur la nature de l'occupation des deux parcelles de la zone 1. La parcelle nord livre des indices d'une activité bouchère. Le bâtiment au sud comprend deux pièces de séjour chauffées de part et d'autre d'un couloir, liées toutes deux à une pièce de service. Sommes-nous en présence d'au moins deux unités d'habitation dans un seul bâtiment? Si tel est le cas, s'agit-il d'un immeuble de rapport ou d'une auberge?

Pour tenter d'avancer plus dans l'interprétation, il est nécessaire de considérer les états antérieurs. La configuration parcellaire dans laquelle s'inscrit le bâtiment existe depuis la période 4-phase 4. Le mur de façade nord a pu connaître des remaniements mais n'a jamais été reconstruit. Le plan reste relativement constant avec deux puis un seul couloir qui distribue les pièces nord et sud. On observe donc sur plusieurs phases un tel maintien de l'organisation qu'il est possible de supposer une nature constante d'occupation sur toute cette durée, soit 140 ans environ.

Au cours de ces 140 ou 180 ans, et en présupposant que la nature de l'occupation ne change pas, existe-t-il des indices permettant de privilégier une hypothèse plus qu'une autre? À la période 4-phase 5, on note la présence de deux espaces de stockage (caves 653 et 1026), et de trois foyers, dont un reconstruit au même emplacement de la période 4-phase 4b à la phase 6c. Toujours dans la période 4-phase 5, on dispose d'un ensemble mobilier particulièrement bien conservé (cave 445). La céramique traduit une consommation domestique, mais on la retrouve en grande quantité et elle couvre une large gamme du vaisselier. D'autres mobiliers, dont certains sortent du commun, ont été découverts en association : de nombreuses épingles en majorité cassées, un couvercle de pyxide en ivoire, une cuillère en alliage cuivreux, de la vaisselle en verre, un moule d'applique en céramique entier et intact. Enfin, le spectre faunique des phases 4a à 6c de la période 4 donne une image diversifiée de la consommation animale.

Tous ces éléments plaident plus en faveur de l'auberge que de l'immeuble de rapport. Les enduits peints des couloirs, des phases 4b et 6a, appuient davantage cette hypothèse. On ne s'attend pas en effet à rencontrer dans les parties communes d'un immeuble de rapport une telle qualité de décors. Sa situation aux abords de thermes publics est un élément supplémentaire allant dans le sens de cette interprétation.

3.3.2. États 3 et 4 du bâtiment maçonné : des thermes publics (zone 2)

3.3.2.1. État 3 (fig. 27, 28, 29)

La correspondance stratigraphique apparaît cohérente entre l'indice de chantier de construction de la zone 1 de la fin du 1^{er} siècle (période 4-phase 3b), signalé précédemment, et l'état 3 du bâtiment. Elle l'est également avec l'installation de l'aqueduc (Fait 2394) qui s'appuie contre le mur nord du bâtiment. Ces deux ensembles mettent en œuvre des matériaux identiques à ceux retrouvés dans les remblais de la zone 1 (mortier de tuileau, grès, calcaire).

Plusieurs murs de l'état 2 sont conservés (M 2278, M 2343) ou repris (M 2101, M 2145). Le mur nord M 2101 prolongé par M 2145 constitue une limite forte jusqu'à la disparition du bâtiment. Compte tenu de cette caractéristique, ces deux murs pourraient correspondre au mur de façade nord du bâtiment thermal. Plusieurs maçonneries de l'état 2 ont été démontées (M 2260, M 2454, M 2649) et d'autres ont été reconstruites au même emplacement (M 2086, M 2344, M 2326). Il s'agit de constructions en petit appareil à assises régulières de moellons non calibrés liés au mortier. Les matériaux engagés sont hétérogènes (grès orangé translucide, calcaire oolithique et grès rose) et sont probablement des remplois.

M 2086 et M 2344, qui présentent une épaisseur plus importante en élévation (0,75 m), s'appuient contre des piles de blocs de grès rose servant certainement à supporter des colonnes ou des pilastres engagés. Ce dispositif se répète vers le sud sur au moins 20 m de longueur, une autre pile ayant été mise au jour lors du suivi de travaux.

La fonction des espaces à l'est du mur M 2086 n'est pas définie (espace de circulation? cour intérieure?). À l'ouest de ce mur, la pièce matérialisée par les murs M 2278 et M 2343, équipée d'au moins un foyer, peut correspondre à une pièce de service des thermes. Le niveau du sol était situé plus bas que celui des autres espaces au début de l'état 3. À la fin de l'état 3, la mise en place d'un sol bien construit, situé à la même altitude que les autres, indique une fonction différente de la pièce (pièce d'usage des thermes?).

L'aqueduc F 2394, coupé par un fossé médiéval, fait un coude à l'endroit où il est conservé (fig. 38). Le tronçon orienté est-



Fig. 38. L'aqueduc 2394, à l'emplacement du coude (cliché P. Flotté, PAIR).



Fig. 39. La cuve maçonnée découverte lors du suivi de travaux (cliché P. Flotté, PAIR).

ouest est large de 0,73 m. L'autre, orienté nord-sud, est large de 1,02 m. L'aqueduc comporte deux piédroits, murets construits en petit appareil de moellons liés au mortier orangé et larges de 0,48 m et de 0,58 m. Les matériaux employés sont en majorité du calcaire. Le fond de l'aqueduc est revêtu de dalles de grès rose qui présentent des largeurs et épaisseurs identiques (respectivement 0,70 m et 0,12 m). Les parois sont revêtues d'un mortier de tuileau épais en moyenne de 3,5 cm et des quarts-de-rond en mortier de tuileau renforcent l'angle entre les parois et les dalles de grès (rayon d'environ 7 cm). D'après les données altimétriques, le sens d'écoulement de l'eau se faisait depuis le tronçon orienté nord-sud vers le tronçon orienté est-ouest, soit d'ouest en est. On observe une pente douce allant de 143,16 à 143,10 m NGF sur une longueur observée de 4,35 m. Le couvrement de l'aqueduc n'est pas conservé. Il s'agissait soit d'une voûte, comme cela se présente généralement, soit de dalles comme on le pense dans le cas présent. L'emploi de dalles suppose souvent une profondeur d'enfouissement moins importante et un accès plus aisé à l'intérieur du conduit pour le nettoyage et le curage de l'ouvrage. L'altitude maximale de la partie supérieure conservée de l'aqueduc (143,80 m NGF) concorde avec l'altitude du premier niveau de sol de l'état 3 du bâtiment (143,95 m NGF).

L'aqueduc F 2394 sert d'appui à l'installation F 2395, presque intégralement détruite par le fossé médiéval et dont il subsiste un muret, un fond en béton de tuileau hydraulique et un joint d'étanchéité.

Dans les villes de l'Antiquité, on sait que les réseaux de distribution en eau étaient des systèmes complexes, avec aqueducs, bassins de rétention, bassins de restitution, citernes, etc. (ABADIE-REYNAL *et alii*, 2011). Il ne serait donc pas étonnant qu'un de ces équipements ait été présent sur ce secteur et que F 2395 se rapporte à une installation de ce type.

L'aqueduc et l'installation F 2395 étant certainement liés directement aux thermes, l'espace dans lequel ils se développent est donc très probablement à caractère public. Il peut faire partie du complexe thermal ou correspondre à une rue.

Faute de marqueurs précis, la chronologie de l'état 3 des thermes n'est pas bien définie. Elle doit recouvrir une partie ou la totalité du II^e siècle ap. J.-C. Les repères sont également absents

pour définir la durée d'utilisation de l'aqueduc qui a pu fonctionner jusqu'à l'état 4 des thermes.

Plusieurs équipements découverts au sud et à l'ouest, à l'occasion du suivi de travaux, peuvent être rattachés à l'état 3 ou l'état 4 des thermes : un bassin d'au moins 1,40 m de profondeur ; une cuve maçonnée qui a livré un strigile dans son comblement (fig. 39) ; plusieurs pièces chauffées par hypocauste dans les derniers états (au moins deux états d'hypocauste ; un sol de dalles en calcaire et une succession de sols en *terrazzo*).

3.3.2.2. État 4 du bâtiment maçonné (fig. 32, 33, 34, 36, 37)

L'état 4 est marqué par une réorganisation interne du bâtiment et l'installation d'un égout. L'aqueduc est peut-être encore fonctionnel. La chronologie de l'état 4 n'est pas connue précisément, mais il est probable qu'elle couvre une grande partie du III^e siècle.

À l'ouest des murs M 2086 et M 2344, on aménage une grande salle d'au moins 8 m de longueur sur 9 m de largeur. Le sol a été refait au moins quatre fois dans cet espace. Ce sont à chaque fois des sols construits en dur (mortier de chaux ou, dans un cas, petits fragments de tuiles posés à plat). Le premier sol a été refait après un épisode d'incendie (couche de cendres avec du charbon de bois épaisse de 5 cm).

À l'est des murs M 2086 et M 2344, la pièce présente la même largeur que la précédente (9 m). Quelques blocs en grès rose encore en place permettent de supposer la présence d'un accès au sud (seuil) (fig. 40). La face supérieure de l'un d'eux présente deux parties distinctes. La partie à l'ouest a pu servir de support de colonne ou de pilastre. L'autre présente une surface lisse qui montre qu'on a marché dessus sur une longue durée. L'occupation interne n'est pas connue, les niveaux archéologiques de cet état n'étant pas conservés.

L'égout est construit avec des blocs de grès rose de grandes dimensions (fig. 41). Il est composé de deux parties bien distinctes formant un coude, F 2172 et F 2240. F 2172 est orienté sud-nord et construit avec des matériaux neufs (l. : 1,20 m). La canalisation, haute à l'intérieur de 0,70 m, est réalisée avec des blocs monolithes



Fig. 40. Blocs de grès rose liés à un accès et placés au-dessus de l'égout F 2240 (état 4) (cliché P. Flotté, PAIR).

en grès rose présentant au centre une rigole longitudinale de section semi-circulaire. Les blocs parallélépipédiques posés de chant sur les rebords extérieurs des blocs monolithes (deux blocs de chaque côté) supportent la couverture supérieure de l'égout (disparue). F 2172 sert de collecteur à au moins deux canalisations secondaires placées l'une en face de l'autre : F 2446 et F 2448. Il est raccordé au nord à la canalisation F 2240 orientée ouest-est. Reconnue sur 3,10 m de longueur, celle-ci est large de 0,56 m et haute d'au moins 1,15 m. Elle est construite avec des blocs de grès rose de forme parallélépipédique (deux niveaux superposés de blocs reconnus) dont certains sont des remplois.

4. UN SECTEUR RÉORGANISÉ DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU IV^e SIÈCLE (PÉRIODE 5)

4.1. UNE COUR OU UN TERRAIN VAGUE (ZONE 1)

Dans la partie nord de la fouille (zone 1), la conservation résiduelle de la période 4-phase 8 permet de déduire un épisode de nivellement du secteur (période 5). L'épaisseur des dépôts enlevés n'est pas déterminée, de même que la chronologie précise de ces travaux de terrassement. Les parcelles auparavant bâties semblent réunies en un même espace vide (terrain vague ou cour) où des remblais ont été déposés.

4.2. UN FOSSÉ URBAIN (ZONES 1 ET 2) (fig. 42)

Dans la première moitié du IV^e siècle, on met en place un fossé urbain destiné à évacuer les eaux pluviales et/ou usées (F 2177). Observé sur 55 m de longueur, il coupe toutes les parcelles des deux siècles précédents, selon une orientation nord-est/sud-ouest. Il est large de 2,50 m à 2,90 m et profond d'1,40 m. Les parois présentent un profil évasé. Le fond, en forme de U, est plat. Deux états principaux ont été identifiés et l'analyse du comblement permet de supposer la présence d'un coffrage en bois. Les eaux étaient évacuées du nord vers le sud, conformément à la topographie de ce secteur.

Le creusement du fossé est peut-être contemporain du nivellement des terrains situés à l'ouest, mais la complexité stratigraphique empêche de le déterminer. La durée d'utilisation du fossé n'est pas connue.



Fig. 41. Vue générale du raccordement entre les égouts 2172 et 2240 (cliché P. Flotté, PAIR).

4.3. LE BÂTIMENT THERMAL EN PARTIE UTILISÉ (ÉTAT 5)

L'ensemble thermal a connu une transformation importante avec l'implantation du fossé F 2177. Les murs M 2086 et M 2344 subsistent. La partie à l'est de ce mur est démantelée (murs et égout coupés sans qu'ils soient repris ultérieurement) et le terrain est remblayé. La zone à l'ouest de ce mur, où plusieurs niveaux de sols ont été reconnus, semble toujours bâtie. Mais la fonction du bâtiment n'est plus forcément thermique, les systèmes d'adduction et d'évacuation ayant été coupés. Le bâtiment n'a peut-être pas non plus conservé son caractère public. Une monnaie de Magnence de 351 ap. J.-C. a été recueillie dans les gravats. À l'occasion du suivi de travaux, un petit dépôt de treize monnaies (F 5009) a été découvert au pied d'une pilette d'hypocauste à une vingtaine de mètres au sud de la fouille. Il livre un *terminus post quem* très proche (340 ap. J.-C.). Sur la base de ces indices convergents, la démolition du bâtiment interviendrait vers le milieu du IV^e siècle.

5. LES HABITATS DE LA SECONDE MOITIÉ DU IV^e SIÈCLE JUSQUE DANS LE COURANT DU V^e SIÈCLE (PÉRIODE 6)

À partir de la seconde moitié du IV^e siècle ap. J.-C., on bâtit de nouveau, mais de façon moins dense qu'à la période 4. L'orientation reste toutefois la même. L'occupation de la période 6 a été détectée dans la partie nord de la fouille (zone 1). En revanche, aucune occupation structurée n'a été mise en évidence en zone 2.

5.1. PÉRIODE 6-PHASE 1 (SECONDE MOITIÉ DU IV^e SIÈCLE) (fig. 43)

Cette phase se met en place dans la seconde moitié du IV^e siècle. Un espace de circulation, large d'au maximum 2 m et délimité par deux fossés bordiers, organise le secteur. Deux parcelles sont reconnues dans la zone 1.

Dans la parcelle nord se développe un habitat partiellement connu caractérisé par un nouveau mode d'architecture. Il est matérialisé par une construction semi-excavée (F 101) et par une fosse (F 224). Ces structures, qui ne sont jamais isolées, font

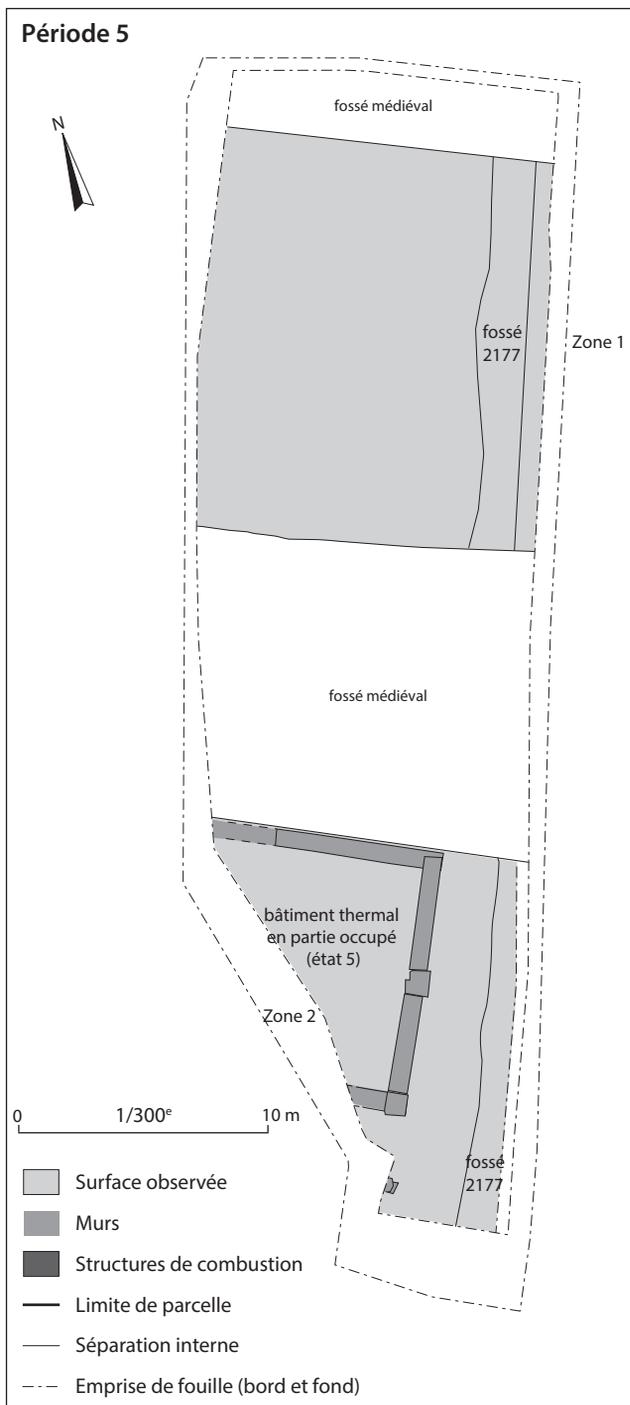


Fig. 42. Période 5
(DAO : P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

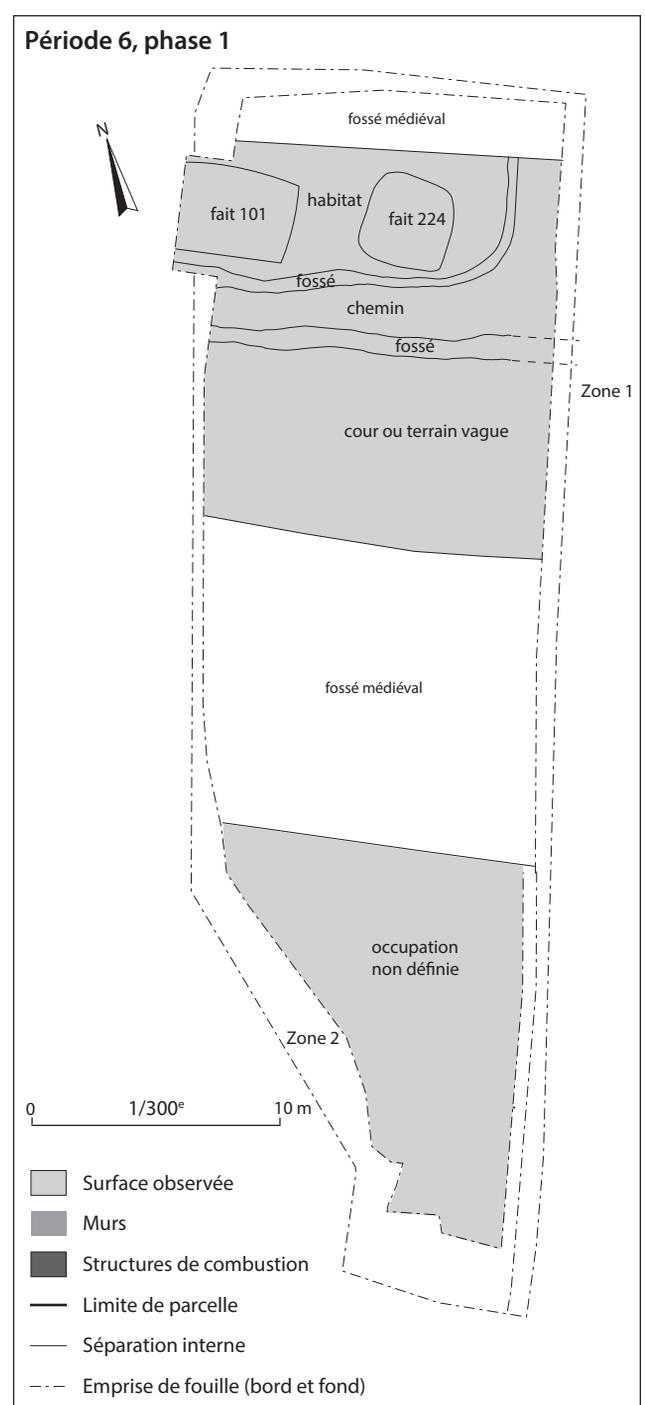


Fig. 43. Période 6, phase 1
(DAO : P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

certainement partie d'un pôle d'habitat se développant plus au nord (VAN OSSEL, 1992, p. 127). Le fait 101 est de plan rectangulaire (L. : > 4 m; larg. : 3,50 m; prof. : 0,30 m). Les parois sont verticales et le fond est plat. Le long de la paroi nord se développe un muret constitué de blocs grossièrement équarris, essentiellement en calcaire. Les trois assises conservées, qui sont liées avec un loess sableux jaune, sont parementées vers l'intérieur de la construction. À l'est, la paroi est matérialisée par l'alignement de quatre trous de poteau de forme ovale et d'un bloc de grès rose. Cette construction représente à ce jour la seule référence repérée en milieu urbain, dans notre région, pour l'Antiquité tardive.

Les exemples connus se situent en plaine, sur des sites ruraux contemporains.

La fosse 224 est une grande fosse de plan presque carré (Long. : 3,60 m; larg. : 3,50 m; prof. : 0,26 m) aux angles arrondis. Les parois sont obliques et le fond est plat. Un bloc de grès rose mortaisé repose le long de la paroi sud-est. Cette fosse pourrait correspondre au vide sanitaire d'une construction en matériaux périssables, comme par exemple une construction sur sablières dotée d'un plancher.

L'espace au sud, remblayé et non bâti, peut correspondre à une cour ou un terrain vague.

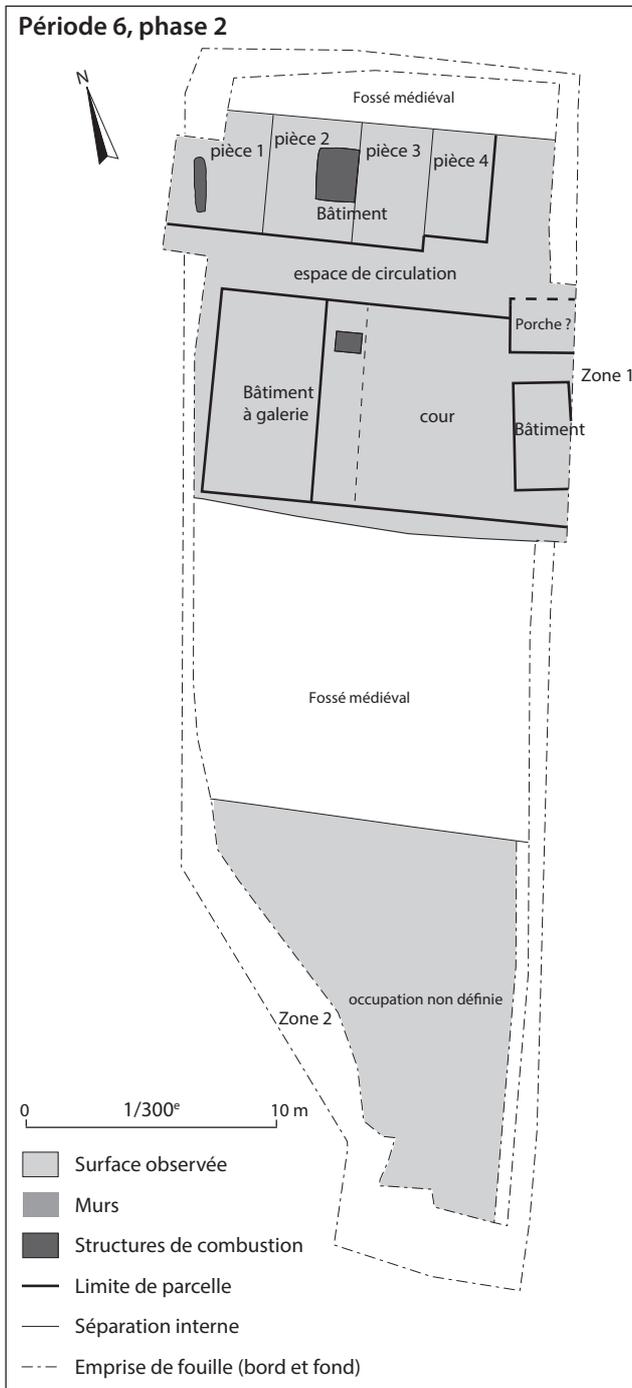


Fig. 44. Période 6, phase 2
(DAO : P. Flotté, J.-B. Gervreau, PAIR).

5.2. PÉRIODE 6-PHASE 2 (SECONDE MOITIÉ DU IV^e-MILIEU DU V^e SIÈCLE) (fig. 44)

L'organisation de la phase précédente perdure. L'espace de circulation se déplace légèrement vers le nord. On retrouve les modes de construction et les plans qui avaient encore cours au III^e siècle ap. J.-C., avec toutefois une plus grande variété dans la mise en œuvre des bâtiments. En effet, aucun mode d'architecture n'est privilégié (poteaux calés, blocs de supports et solins). L'économie du matériau est vraisemblablement liée à la récupération et au

démantèlement d'autres constructions. Les sols sont en terre battue (limons bruns indifférenciés).

Au nord de la zone 1 se développe un bâtiment, partiellement reconnu, composé d'au moins quatre pièces. Trois sont identifiées sur toute leur largeur qui varie entre 2,50 m et 3,50 m. Les aménagements internes comprennent deux foyers ouverts, l'un en forme de canal maçonné et l'autre établi à même le sol, et une fosse aux parois verticales et au fond plat qui a pu servir à la mise en place d'un coffre semi-enterré. Il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit de pièces distinctes formant chacune une unité d'habitation ou s'il s'agit d'un seul et même ensemble.

Au sud, on observe plusieurs constructions s'organisant autour d'une cour : à l'ouest, un bâtiment à galerie de façade à l'intérieur de laquelle un foyer composé de deux *regulae* à plat est partiellement conservé ; au sud, les fondations d'un mur de bâtiment ou de clôture et, au nord, faisant le lien avec l'espace de circulation, l'angle d'une construction interprétée comme un porche.

Des céramiques présentent des molettes attribuables à la fin du IV^e-début V^e siècle. La présence marquée de récipients des horizons d'Alzei et de Niederbieber incite à placer cette phase à la fin de la période romaine, c'est-à-dire dans le courant du V^e siècle ap. J.-C.

Après le V^e siècle, le secteur n'est plus bâti pendant au moins trois siècles (période 7). L'abandon de l'espace est matérialisé par un niveau de limon brun formé soit par sédimentation naturelle soit par des apports de sédiments.

5.3. LE MOBILIER CÉRAMIQUE DES PÉRIODES 5 ET 6

Les niveaux des IV^e-V^e siècles ayant livré du mobilier céramique présentent des assemblages plutôt caractéristiques : les céramiques fines se limitent, à partir de la seconde moitié du IV^e siècle, aux importations de l'Argonne et aux « *terra nigra tardives* ». Pour les premières, les bols Chenet 319/320 sont classiquement les plus répandus, avec quelques molettes identifiées par P. Van Ossel, auxquels s'ajoutent des exemplaires moins nombreux de plats Chenet 304 et mortiers Chenet 330. Les « *terra nigra tardives* » sont essentiellement représentées par des plats à bord rectiligne, quelques gobelets Alzei 30 et des bols de type Alzei 24 et Alzei 25.

Les éléments en céramique commune les plus caractéristiques pour cette période sont les céramiques rugueuses ; les types les plus répandus sont les bols massifs à bord rentrant de type Alzei 28 et les pots Alzei 27. Les céramiques communes cuites en mode B sont à dégraissant coquillier : les trois types principaux déjà en usage à la fin du III^e siècle semblent perdurer durant l'Antiquité tardive sans évolution visible du répertoire. Enfin, de rares céramiques modelées cuites en mode B ont été identifiées.

CONCLUSION

La fouille de la rue Rampont a permis de rendre compte assez précisément de l'organisation et des transformations d'un espace bâti du I^{er} siècle av. J.-C. au V^e siècle ap. J.-C. (fig. 45).

La nature des premières installations, caractérisée par une extrême rareté des mobiliers, apparaît plutôt à dominante rurale (période 3). Il est difficile d'établir si cette occupation relève de la première organisation urbaine ou si la ville est mise en place plus tardivement dans les premières décennies du I^{er} siècle ap. J.-C. Le grand nombre de phases identifiées (neuf phases dont cinq comprenant deux sous-phases) laisse supposer des transformations et reconstructions fréquentes.

Périodes	Phases et sous-phases	Datation	Durée de la phase	Occupation en zone 1	Occupation en zone 2	Cér. antique (d'ap. BEBIEN, VAUTHIER, 2012)
Période 1				Formations sableuses.	Formations sableuses.	
Période 2		Antérieur au 1 ^{er} s. av. J.-C.		Paléosol.	Paléosol.	
Période 3	1a, 1b	Vers – 30 av. J.-C. ?	10 ans ?	Deux constructions sur poteaux reconstruites une fois au même emplacement : un bâtiment d'exploitation voué au parage d'animaux, un probable bâtiment d'habitation. Une limite nette marquée à l'ouest par un fossé, jusqu'à la phase 7 incluse.	Non définie.	
	2	Vers – 20 av. J.-C. ?	5 à 10 ans ?	Un bâtiment d'exploitation sur poteaux consacré au parage d'animaux avec fossé et fosse à purin (porcins ?).	Non définie.	
	3a, 3b	Vers – 15 av. J.-C. ?	10 ans ?	Deux constructions sur poteaux, de fonction indéterminée, reconstruites une fois au même emplacement.	Non définie.	
	4	Vers – 5 av. J.-C. ?	5 à 10 ans ?	Deux constructions sur poteaux : un bâtiment d'exploitation consacré au parage d'animaux ou au stockage (grange), un probable bâtiment d'habitation.	Non définie.	
	5	Autour de notre ère ?	5 à 10 ans ?	Deux constructions sur poteaux de fonction indéterminée.	Non définie.	
	6	Vers 5-10 ap. J.-C. ?	5 à 10 ans ?	Un bâtiment d'habitation probable construit sur poteaux et avec des murs en terre.	Non définie.	§ II.1, fig. 3-5.
	7a, 7b	Vers 15 ap. J.-C. ?	10 ans ?	Une construction longue, indéterminée, matérialisée par trois puits par deux lignes parallèles de piquets et poteaux.	Non définie.	
	8a, 8b	Vers 20-25 ap. J.-C. ?	10 ans ?	Deux constructions sur poteaux, de fonction indéterminée, reconstruites une fois au même emplacement.	Non définie.	
	9	Vers 30 ap. J.-C. ?	5 à 10 ans ?	Deux constructions sur poteaux : au nord un bâtiment d'exploitation ? ; au sud, un bâtiment probable d'habitation avec portique (?).	Non définie.	
Période 4	1a, 1b	30/40-60 ap. J.-C.	30 ans maximum	Quatre parcelles ont été identifiées limitées par des murs mitoyens ou séparées par un passage étroit (ou ambitus). L'espace fouillé correspond à l'arrière d'habitations, construites à trois reprises, au contact de cours.	Bâtiment maçonné connu de façon très fragmentaire (état 1). Fonction thermale non établie.	§ II.2, fig. 7-9.
	2a, 2b	60-80	20 ans			
	3a, 3b	80-100 ap. J.-C.	20 ans	L'organisation parcellaire change. L'espace est divisé en deux parcelles. La parcelle nord, qui recouvre deux espaces auparavant distincts, est occupée par une grande maison d'au moins huit pièces reconstruite une fois. La parcelle, qui reste vide de constructions pendant une vingtaine d'années, sert de décharge à un atelier de fumage de viande de bœuf peut-être situé à l'avant de la parcelle (à l'est).	Construction d'un nouveau bâtiment maçonné dans la seconde moitié du 1 ^{er} siècle (état 2). Fonction thermale non établie.	§ II.3, fig. 10-12.
	4a, 4b	100-140 ap. J.-C.	40 ans	Un nouveau changement d'organisation parcellaire intervient. Deux parcelles sont toujours identifiables, mais les nouvelles limites ne reprennent pas les précédentes. Elles sont bâties et séparées par un ambitus large de 0,90 m. Cette configuration dure deux siècles au cours desquels les habitations font l'objet de transformations et de reconstructions. L'habitation sud est interprétée comme une auberge.	Thermes publics (état 3).	§ II.4, fig. 13. § II.5 et § III (445).
	5	140-210 environ	70 ans			
	6a, 6b, 6c	210-280 environ	70 ans			
	7	280 environ	Laps de temps court		Thermes publics (état 4).	§ II.6, fig. 14-17.
	8	280-début IV ^e s. env.	30 ans environ			

Périodes	Phases et sous-phases	Datation	Durée de la phase	Occupation en zone 1	Occupation en zone 2	Cér. antique (d'ap. BEBIEN, VAUTHIER, 2012)
Période 5		1 ^{ère} moitié du IV ^e s.	Environ 50 ans?	Épisode de nivellement. Terrains non bâtis. Mise en place d'un fossé de drainage.	Thermes coupés par le fossé, encore partiellement occupés (état 5) puis démolis vers 350.	
Période 6	1	2 ^{ème} moitié du IV ^e s.	20 ans?	Deux parcelles séparées par un chemin bordé de fossés. La parcelle nord comprend au moins deux bâtiments matérialisés par une construction semi-excavée et une fosse pouvant correspondre à un vide-sanitaire. La parcelle sud est vide de construction (cour ou terrain vague).		§ II.7, fig. 18-20.
	2	Vers 370-450?	70 ans?	Deux parcelles séparées par un chemin bordé de fossés. La parcelle nord est occupée par un bâtiment comprenant au moins quatre pièces. La parcelle sud est composée d'au moins un bâtiment à galerie de façade, d'une cour et peut-être d'un porche.	Non définie.	
Période 7		Milieu V ^e -VIII ^e s.	350 ans environ	Terrains en friche?	Terrains en friche?	
Période 8		IX ^e -XI ^e s.		Habitat.	Non définie.	
Période 9		Second Moyen Âge		Fossé urbain.	Fossé urbain.	
Période 10		Période moderne à nos jours		Jardins à l'arrière de maisons.	Jardins à l'arrière de maisons.	

Fig. 45. Périodes et phases antiques identifiées à Brumath, 7-9 rue Rampont.

Le caractère urbain s'affirme clairement à partir des années 30/40 ap. J.-C. (période 4). Il est matérialisé par des terrains lotis (5,90 m en largeur) au sein desquels se développent des maisons d'habitation et des cours à l'arrière. Le plan et la fonction du bâtiment maçonné situé au sud sont mal définis à ses débuts. Jusqu'à la fin du I^{er} siècle, l'organisation parcellaire change deux fois dans la zone d'habitat, les phases identifiées durant en moyenne 20 ans. Il serait intéressant de savoir si cette volonté édiliciaire de redécoupage s'est exercée à grande échelle ou localement. Dans ce dernier cas, les reconstructions et réaménagements du grand bâtiment maçonné, attesté comme thermes publics à partir du début du II^e siècle, en seraient à l'origine. Le parcellaire de la zone d'habitat est ensuite stable de 100 à 300 ap. J.-C. environ. Les phases durent plus longtemps, de 30 à 70 ans. Dans la zone 1, le bâtiment connu en totalité dans sa largeur présente une organisation interne qui varie peu pendant tout ce temps. Situé à deux pas des thermes, il a peut-être accueilli une auberge pendant une bonne partie des II^e et III^e siècles.

À la fin du III^e siècle-début du IV^e siècle (période 5), on assiste à un changement radical de l'occupation de l'espace. L'impact du

grand fossé de drainage qui traverse l'espace du nord au sud est important et concerne certainement les parcelles amont et aval. Il coupe toutes les parcelles, les thermes et son égout. Les terrains ne sont plus bâtis (terrain vague, cours?), à part une partie du bâtiment thermal encore occupée. La durée est mal cernée mais semble concerner la première moitié du IV^e siècle. La restructuration de cette partie de la ville est-elle concomitante de la construction de l'enceinte urbaine tardive dont le plan et la chronologie restent encore flous?

À partir du milieu du IV^e siècle, dans la zone 1, prend place une nouvelle organisation de l'espace avec deux parcelles séparées par un chemin bordé de fossés. Cette organisation est conservée jusqu'aux environs du milieu du V^e siècle. Dans un premier temps, la parcelle nord comprend au moins deux bâtiments possédant des caractéristiques architecturales qu'on ne rencontre ni avant ni après. L'occupation de l'espace apparaît ensuite plus dense dans la seconde moitié du IV^e siècle. Même si Brumath n'a plus rang à cette époque de capitale de cité, le noyau urbain (avec peut-être son enceinte) semble se maintenir jusqu'au V^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

- ABADIE-REYNAL C., PROVOST S., VIPARD P. *dir.*, 2011, *Les réseaux d'eau courante dans l'Antiquité: réparations, modifications, réutilisations, abandon, récupération, Actes du colloque international de Nancy, 20-21 nov. 2009*, Rennes, Presses univ. de Rennes, 244 p.
- ALLONSIUS C., FLOTTÉ P., 2013, «Les peintures murales de Brumath (Bas-Rhin), 7-9 rue du Général-Rampont», in: SCHNITZLER B. *dir.*, *Un art de l'illusion: peintures murales romaines en Alsace*, Catalogue de l'exposition, Strasbourg, Musée archéologique, du 20 avril 2012 au 31 août 2013, p.38-43.
- ALLONSIUS C., DEVILLEZ A., FLOTTÉ P., 2013, «Les peintures murales de Brumath (Bas-Rhin), rue du Général-Rampont», in: BOISLÈVE J., DARDENAY A., MONIER F., *Peintures murales et stucs d'époque romaine: de la fouille au musée, Actes des 24^{ème} et 25^{ème} colloques de l'AFPMA, Narbonne, 2010 et Paris, 2011*, Bordeaux, Ausonius Éd., 2013, p.105-116 (*Pictor*, 1).
- BÉBIEN C., VAUTHIER S., 2012, «Brocomagus (Brumath, Bas-Rhin): la céramique d'un quartier de la capitale des Triboques, du I^{er} au V^e siècle ap. J.-C.», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Poitiers, 17-20 mai 2012*, p.571-590.
- BERTI ROSSI S., MAY CASTELLA C., 2005, *La fouille de Vidy 'Chavannes 11', 1989-1990: trois siècles d'histoire à Lousonna: archéologie, architecture et urbanisme*, Lausanne, CAR, 392 p. (*Cahiers d'Archéologie romande*, 102).
- BLANCO T., 2009, «Des vases produits à Brocomagus/Brumath durant l'époque gallo-romaine (2^e quart du I^{er} s.-début du III^e s.)», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Colmar, 2009*, p.33-46.
- BOUET A., 2003, *Thermae Gallicae: les thermes de Barzan (Charente-Maritime), et les thermes des provinces gauloises*, Bordeaux, Ausonius, 761 p. (11^{ème} suppl. à *Aquitania*).
- FEUGÈRE M., 2008, «Le dépôt d'objets métalliques de la rue de Saint-Malo à Rennes», in: POUILLE D. *dir.*, *Rennes antique*, Rennes, Presses univ. de Rennes, p.361-372.
- FEUGÈRE M., 2011, *Casques antiques: les visages de la guerre, de Mycènes à la fin de l'Empire romain*, Paris, éd. Errance, 190 p.
- FLOTTÉ P., FUCHS M., 2000, *Le Bas-Rhin*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles Lettres, 735 p., ill. (*Carte archéologique de la Gaule*, 67-1).
- FLOTTÉ P., GERVREAU J.-B. *dir.*, ALLONSIUS C., BÉBIEN C., BIELLMANN P., GELÉ A., HIGELIN M., KOZIOL A., PÉLISSIER A., PUTELAT O., STROHL G., VAUTHIER S., 2014, *De Brocomagus à Brumath: aperçus d'un quartier antique de la capitale de cité des Triboques et d'un secteur de la ville aux époques médiévale et moderne*, Rapport de fouille préventive, 6 vol., PAIR, 1896 p.
- HABASQUE A., RIETH P., 2012, *Brumath (Bas-Rhin): étude documentaire et topographique*, Rapport de prospection et d'inventaire archéologique, PAIR, 136 p.
- HATT J.-J., 1967, «Brocomagus à l'époque romaine», *Saisons d'Alsace*, 23, Strasbourg, Istra, p.283-293.
- HATT J.-J., 1968, «Capitale sous l'Empire romain», in: *Brumath, destin d'une ville*, Strasbourg, Saisons d'Alsace, p.37-56 (*Connaissance de l'Alsace*, 2).
- KERN E., 1978, *Étude archéologique de Brumath-Brogomagus d'après les observations effectuées entre 1968 et 1978*, Thèse de 3^{ème} cycle, Univ. de Strasbourg, 153 p.
- KERN E., 2004, «Brumath/Brocomagus (Bas-Rhin)», in: FERDIÈRE A. *dir.*, *Capitales éphémères: des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive, Actes du colloque de Tours, 6-8 mars 2003*, Tours, FERACF, p.377-380 (25^{ème} suppl. à la *Revue archéologique du Centre de la France*).
- KUCHLER P., 2009, «La cité antique de Brocomagus: un état de la question», in: *10 000 ans d'histoire! Dix ans de fouilles archéologiques en Alsace*, Strasbourg, Musées de la Ville de Strasbourg, p.96-100.
- KUCHLER P., BAUDOUX J., 2004, *Brumath, 13, rue du Château (Bas-Rhin) (13/10/2003-28/11/2003)*, Rapport de fouille préventive, Dijon, Inrap Grand-Est Sud, 145 p., ill.
- LATRON F., 2002, *Brumath, 3, rue des Bergers (Bas-Rhin)*, Document final de synthèse de fouille d'évaluation archéologique, Strasbourg, Inrap, 12 p.
- MURER A. *dir.*, ALONSO L., GOEPPERT S., LE MARTRET A., TÉNUD A., 2013, *Brumath, 8, rue du Collège (Bas-Rhin): un nouvel éclairage sur le quartier des potiers*, Rapport final d'opération d'archéologie préventive, SRA, ANTEA Archéologie, vol. 1, 251 p.

- NILLES R., 2005, *Brumath, rue du Château (Bas-Rhin)*, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap.
- PAULI-GABI T., EBNÖTHER C., ALBERTIN P., 2002, *Die Baubefunde im Westquartier: ein Beitrag zum kleinstädtischen Bauen und Leben im römischen Nordwesten*, Bd 6: *Ausgrabungen im Unteres Bübl*, 3 vol.: 266 p., 337 p., 15 dépl. (*Monographien der Kantonsarchäologie Zürich*, 34).
- PÉTRY F., KERN E., 1974, «Découverte d'une capitale provinciale gallo-romaine, *Brocomagus-Brumath*», *Archéologia*, 75, Dijon, éd. Faton, p. 25-36.
- REDDÉ M., 2006, *Les fortifications militaires*, Paris, éd. de la MSH, 477 p.
- ROTH-ZEINER M., 2010, *La céramique de La Tène finale et du début de l'époque romaine en Alsace*, Strasbourg, Univ. M. Bloch, 645 p. (*Rhin-Meuse-Moselle*, 4).
- SAINTE-JEAN VITUS B., 2002, *Brumath, place de l'Aigle (place Victor Fischer): fouille préalable à la construction d'un bassin d'orage*, Document final de synthèse, Strasbourg, Inrap, 3 vol.
- SCHNITZLER B., 2015, *Brumath-Brocomagus: capitale de la cité des Triboques*, Catalogue d'exposition du Musée de Strasbourg, Strasbourg, éd. Les musées de la ville de Strasbourg, 250 p.
- VAN OSSEL P., 1992, *Établissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*, Paris, éd. du CNRS, 470 p. (51^{ème} suppl. à *Gallia*).
- VERNHET A., 1979, *La Graufesenque, atelier de céramiques gallo-romain*, Catalogue d'exposition, Toulouse/Millau, 36 p., 32 p. de pl.
- WATON M.-D., 1988, «Fours de potiers de la route de Weitbruch à Brumath», *Cahiers alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 31, p. 75-84.